



EN REMPORTANT SA NEUVIÈME COUPE D'ALGÉRIE

LE CRB DEVIENT LE CLUB LE PLUS TITRÉ DANS CETTE COMPÉTITION

Le vainqueur de la coupe d'Algérie et le champion de Ligue 1, respectivement le CR Belouizdad et le MCA, doivent désormais mettre le paquet pour un recrutement de qualité leur permettant d'aller le plus loin possible dans la Champions League africaine. **P.12**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 8 JUILLET 2024 // N°851 // PRIX 20 DA

ACTIVITÉS DES PARTIS

SORTIES DU FFS, DU RND ET DU FLN

Trois partis, et non des moindres, le FLN, le RND et le FFS, ont animé ces deux derniers jours la scène politique nationale en vue de la prochaine présidentielle du 7 septembre.

P.2



PROGRAMME AADL 3

452 000 SOUSCRIPTEURS INSCRITS SUR LA PLATEFORME

Le site web de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a été submergé par des demandes d'inscription au programme de logement en location-vente AADL 3, provoquant des pannes et des lenteurs qui ont rendu l'opération extrêmement difficile pour les souscripteurs.

P.6



CÉRÉALES

LE PROJET ALGÉRO-ITALIEN PERMETTRA D'AUGMENTER LA PRODUCTION DE BLÉ DUR DE 170 000 TONNES/AN

L'Algérie et l'Italie ont récemment scellé un accord de 420 millions d'euros pour un projet agricole d'envergure dans la région de Timimoune, au sud de l'Algérie.

P.7



DANS SON MESSAGE À L'OCCASION DU 62^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

TEBBOUNE AFFIRME QUE L'ALGÉRIE A RETROUVÉ LA PLACE QUI LUI SIED

Le Président Tebboune a adressé, jeudi dernier, un message à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de la Fête de l'indépendance. Le chef de l'Etat y a souligné que nul n'ignore que la période que nous avons traversée était pleine de défis, que ce soit sur le plan intérieur ou extérieur, mais que la sincérité et la détermination des hommes et la conscience de la noblesse de la mission annonçaient toujours la victoire malgré la multitude d'obstacles...

Lire en page 3

AUTORITÉ NATIONALE INDEPENDANTE DES ÉLECTIONS «ANIE»

LES CELLULES DE LÉGALISATION DES FORMULAIRES DE SOUSCRIPTION OUVERTES 7J/7

Le nouveau formulaire de souscription des signatures individuelles constitue un sérieux gage antifraude...

P.4



PRÉSIDENTIELLE

Le RND appelle à une forte mobilisation des électeurs

Le Rassemblement national démocratique (RND) a lancé un appel vibrant à une forte mobilisation des électeurs pour la prochaine élection présidentielle, prévue le 7 septembre...

Lors d'un rassemblement populaire organisé, samedi dernier, à Guelma, Mustapha Yahi, le SG du RND, a souligné l'importance cruciale de cette échéance électorale pour l'avenir du pays. Yahi a insisté sur le fait qu'une participation massive serait la meilleure réponse aux critiques et aux ennemis de la stabilité nationale. «Une forte participation à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain sera l'occasion propice de répondre aux détracteurs, aux rancuniers et à ceux qui veulent porter atteinte à notre sécurité et à notre stabilité», a-t-il déclaré devant une foule de militants et de sympathisants du parti. Pour le SG du RND, le vote ne se réduit pas à un simple droit civique, mais revêt une dimension patriotique essentielle. «Le vote n'est pas seulement un droit, mais un devoir national, par lequel nous exprimons notre appartenance à ce cher pays et contribuons à l'édification d'institutions politiques fortes et stables», a-t-il souligné avec ferveur. Yahi a également mis en avant les

enjeux sociaux et démocratiques de ce scrutin. «Votre participation aux prochaines élections présidentielles reflétera votre volonté de poursuivre les réformes, de préserver et de développer les acquis sociaux et de promouvoir la démocratie participative, ce qui garantira un avenir meilleur pour nous et pour les générations futures», a-t-il affirmé.

Le RND ne mène pas seul cette bataille. Le parti s'est allié au FLN et au parti du mouvement El-Moustakbel dans une coalition nationale visant à coordonner les efforts pour le développement du pays. «Nous œuvrons avec le FLN et le mouvement El-Moustakbel au sein d'une coalition nationale pour l'Algérie, qui vise à coordonner les visions et les efforts communs pour le développement local et national et à servir le citoyen», a précisé Yahi. Cette coalition, forte de sa représentativité dans les conseils élus nationaux et locaux, constitue une majorité significative. L'annonce de la tenue d'une conférence nationale des trois partis



le 13 juillet prochain a également été évoquée par Yahi. «Cette conférence sera l'apogée des consultations sur les approches et les méthodes d'action commune entre les trois partis, un jalon important dans l'enrichissement de la vie politique dans notre pays, et une forte impulsion pour la stabilité institutionnelle et l'action commune au profit du pays et du peuple algérien», a-t-il ajouté. A

la fin de son meeting, le SG du RND a réitéré son appel à une mobilisation générale, insistant sur le rôle déterminant des électeurs dans le maintien de la paix et de la stabilité en Algérie. «En participant massivement à ce scrutin, nous montrons notre détermination à bâtir un avenir prometteur et à défendre les valeurs de notre nation», a-t-il conclu, espérant ainsi galvaniser les électeurs en vue de

l'échéance de septembre. Ce discours enflammé s'inscrit dans un contexte de pressions politiques et sociales, où chaque voix compte pour dessiner le futur paysage politique de l'Algérie. Les prochaines semaines seront déterminantes pour mesurer l'impact de cet appel à la mobilisation et pour voir si les électeurs répondent en masse à cet appel citoyen.

Oumssia B.



Le MSP a présenté, hier, son candidat à la présidentielle du 7 septembre. Et il s'agira de son président, Abdelali Hassani Cherif, qui avait déjà bénéficié du plébiscite du Conseil consultatif, fin mai dernier. Dans la conférence organisée

par son parti, hier, à Ain Benian, Abdelali Hassani a affirmé que «les prochaines élections présidentielles sont, tant pour les partis politiques que pour les électeurs, une opportunité d'améliorer la pratique politique».

Le Mouvement de la société pour la paix, à travers son président, Abdelali Hassani Cherif, a estimé que les élections présidentielles prévues le 7 septembre prochain «constituent une opportunité pour œuvrer à l'amélioration d'une pratique politique saine et sereine». La participation du MSP, a-t-il dit, «s'inscrit dans une logique de combat contre toutes les tentatives surnoises visant à semer le désespoir dans la société». Dans le

même discours, lors de la réunion consacrée, à l'annonce de sa candidature aux élections présidentielles du 7 septembre, Hassani Cherif a déclaré que sa participation aux prochaines élections présidentielles est un «devoir et une responsabilité nationale», considérant que les prochaines élections présidentielles «constituent une opportunité» pour sa formation politique doit travailler à «promouvoir la pratique politique et présenter un programme qui prend en compte la dimension nationale et s'attellera à parachever les réformes politiques, sociales et économiques». Il a ajouté que son programme électoral s'appuiera sur le slogan «les élections

présidentielles : une opportunité de changement, de réforme et de décollage» et œuvrera à «combattre toutes les tentatives qu'on s'avise à semer au sein de la société dans le but de propager le désespoir au sein de la population algérienne», dans le but également de «consolider le front social». Rappelons que le président du Mouvement de la Société pour la Paix a été plébiscité le 23 mai dernier par le Conseil national de la Choura, qui avait proposé, lors d'un vote consensuel, la candidature du président du parti, Abdelali Hassani Cherif, à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain.

I. Med Amine

ABDELLALI HASSANI CHERIF, PRÉSIDENT DU MSP «La participation du MSP est un devoir et une responsabilité nationale»

PROGRAMME PRÉSIDENTIEL DU FFS

Le parti lance une consultation publique

Le FFS aurait déjà réuni les 600 parrainages d'élus, une étape nécessaire à la validation de la candidature de Premier secrétaire national, Youcef Aouchiche. Le parti a également fait savoir, samedi dernier, qu'il se tournait vers le grand public pour la «finalisation» et «l'enrichissement» de son programme présidentiel. Le FFS, à quelques semaines du lancement de la campagne officielle pour l'élection du 7 septembre, annonce qu'il veut apporter des «réponses objectives et réalistes». Son programme devra être construit sur des «propositions sérieuses et constructives» afin de répondre à «toutes les problématiques qui font face à l'Algérie, en tant qu'Etat et en tant que société». En effet, dans un message publié sur ses réseaux officiels, le FFS, qui met en avant son attachement «à la participation citoyenne», invite le citoyen à partager (par mail) leurs points de vue quant aux grands axes du

devrait défendre le parti. Le communiqué qui parle de «consultation publique et participative», explique que l'objectif est d'associer les citoyens intéressés «à l'enrichissement de la vision de la gouvernance du FFS. Celle que nous présenterons à l'occasion des élections présidentielles prévues le 7 septembre 2024». La communication officielle du FFS, ajoute même qu'il s'agit d'une «demande d'aide afin de concevoir des politiques plus représentatives, plus efficaces et plus adaptées aux besoins et aspirations légitimes de notre société». Pour rappel, la question de l'élaboration du programme présidentiel du FFS avait donné lieu, dès le mois de février dernier, à une importante conférence organisée au siège du parti à Alger. Youcef Aouchiche, qui avait abordé dans son allocution d'ouvertures des thématiques liées à la «dépendance économique» de l'Algérie, au manque de «diversifica-

tion» ou encore à la «vulnérabilité alimentaire»... avait laissé entendre que ces questions seraient au cœur «du futur programme économique» que défendra le FFS. Et aujourd'hui encore, au regard des dernières déclarations du candidat déclaré, il apparaît que l'économique et la sociale constituent les deux axes de campagne du parti. Le 7 juin, Youcef Aouchiche, en marge de sa désignation comme candidat par le Congrès extraordinaire de son parti, lançait déjà «le FFS vise l'équilibre entre le développement économique et la justice sociale (...) nous voulons la construction d'une économie forte créatrice d'emplois loin de la logique de la rente». Quant à l'aspect plus politique derrière le lancement de cette «consultation publique», il s'agit visiblement de renforcer l'ancrage du parti, à se rapprocher des potentiels électeurs et sympathisants. Cette même démarche a également donné naissance,



samedi dernier, à la création au sein du FFS d'un «Conseil des jeunes». Une nouvelle structure composée de 50 membres issus de différentes régions du pays. Ils sont déjà chargés de faire campagne, de relayer le candidat du parti «sur le terrain et sur les réseaux sociaux».

R.K.

DANS SON MESSAGE À L'OCCASION DU 62^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Le Président Tebboune affirme que l'Algérie a retrouvé la place qui lui sied

Le Président Tebboune a adressé, jeudi dernier, un message, à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de la Fête de l'indépendance...

Le chef de l'Etat y a souligné que «nul n'ignore que la période que nous avons traversée était pleine de défis, que ce soit sur le plan intérieur ou extérieur, mais que la sincérité et la détermination des hommes et la conscience de la noblesse de la mission annonçaient toujours la victoire malgré la multitude d'obstacles». Oui, a-t-il poursuivi, l'Algérie «a triomphé», ajoutant : «Elle a triomphé en retrouvant le giron de ses enfants, l'honneur de son nom et la place qui lui sied. L'Algérie a réussi à redonner confiance en un avenir meilleur, à renforcer la cohésion nationale, à raviver l'espoir et à relancer l'économie. Elle a aussi réussi à conforter les catégories vulnérables et à

gagner la confiance des jeunes femmes et des jeunes hommes». Le chef de l'Etat poursuit : «L'histoire de l'Algérie est jalonnée d'étapes phares et mémorables dont l'évocation nous inspire fierté et grandeur, et qui sont autant d'occasions pour nous remémorer les sacrifices consentis, tirer des enseignements et renouveler notre serment». Et de relever : «Si toutes les nations du globe ayant vécu les affres du colonialisme font de la date de leur indépendance un repère de gloire et une fête nationale pour exalter les hauts faits, notre fête d'indépendance nationale est bien plus que cela. Elle est prépondérante, car la colonisation de peuplement que nous avons endurée et combat-



tue pendant un siècle et un tiers de siècle est sans égale dans les annales du colonialisme ». Le président de la République, chef

de l'Etat, poursuit : le pays a retrouvé «l'image qui lui sied aux niveaux régional et international. L'Algérie a triomphé par

sa voix audible et sa place préservée dans le concert des nations. Elle a triomphé, en éveillant les consciences, de par le monde. Les triomphes se sont succédé dans tous les domaines, mais le meilleur reste à venir, grâce à Dieu». Il a en outre souligné que «l'évocation de notre indépendance nationale renforce notre détermination et nous permet de mesurer la chance que nous avons d'appartenir à un pays de la grandeur et de l'importance de l'Algérie». Et d'ajouter que «ce grand pays qui a toujours su compter sur ses enfants, même dans les pires circonstances, ses enfants qui ont toujours répondu présent à son appel. Ce pays que nous chérissons et auquel nous répondons présent à chaque fois qu'il est question d'une échéance sensible et cruciale pour en être dignes». **Y.S.**

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le Président Tebboune préside une cérémonie en l'honneur des cadres de l'ANP

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, vendredi dernier, au Cercle national de l'armée à Béni Messous, une cérémonie de réception en l'honneur de hauts cadres de l'Armée nationale populaire en activité et à la retraite et ce, en présence de hauts responsables de l'État, ainsi que des hôtes de l'Algérie parmi les amis de la glorieuse Révolution algérienne, à l'occasion du 62^e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté natio-

nale, indique un communiqué du MDN. Le président de la République a été accueilli, à l'entrée du Cercle national de l'armée, par le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Ont pris part à cette cérémonie, qui s'inscrit dans le cadre des grandes traditions de l'Armée nationale populaire visant à valoriser les dates phares de notre glorieuse histoire et en hommage à nos vaillants martyrs, le président de l'Assemblée populaire nationale, le président de la Cour constitutionnelle, le Premier ministre et les membres

du gouvernement, ainsi que le général d'armée Benali Benali, commandant de la Garde républicaine, le SG du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces, le commandant de la Gendarmerie nationale, les chefs de départements, les directeurs et les chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, aux côtés de hauts cadres de l'État, des personnalités nationales et de moudjahidine, ajoute la même source. À cette occasion, l'assistance a écouté l'hymne national inter-

prété par une troupe musicale de la Garde Républicaine et a suivi un film documentaire intitulé L'Algérie nouvelle... une nouvelle ère et un avenir glorieux, produit par la Direction de l'information et de la communication/EMANP, avant de visiter une exposition photographique retraçant les différentes étapes de notre glorieuse Révolution, depuis son déclenchement jusqu'à l'indépendance, selon le communiqué. La cérémonie s'est clôturée par un spectacle de feux d'artifice marquant l'évènement.

L'hommage du Président Tebboune à l'ANP

A l'occasion des festivités commémoratives du 62^e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, le Président Tebboune a présidé, jeudi dernier, au Palais du peuple à Alger, la cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers généraux et d'officiers supérieurs. Le chef de l'Etat a ainsi décoré le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, de la Médaille de bravoure de l'ANP. C'est un hommage aux efforts déployés par l'Armée sur tous les fronts, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé en tête. Cette distinction témoigne aussi de l'importance qu'accorde le chef de l'Etat à l'ANP et du dynamisme que l'Armée a imprimé à ses unités. C'est également un message adressé à

ceux qui manifestent de l'hostilité envers l'Algérie et son Armée. Évidemment, une Armée forte permet au pays de s'affirmer avec force dans la marche du monde. Le rôle de l'Armée, un bouclier précieux pour le pays, notamment dans la préservation de la stabilité et la sécurité nationales, a été souligné à plusieurs occasions par le chef de l'Etat. Le Président Tebboune avait affirmé lors de sa dernière visite au siège du MDN, que «seule une armée forte et redoutée et une économie développée sont à même de sauvegarder la souveraineté nationale». Il avait également insisté sur le renforcement des capacités de l'ANP qui est classée parmi les plus puissantes de l'Afrique. De son côté, le général d'Armée a toujours assuré dans son discours que l'Armée était et

restera le bouclier et le rempart imprenable de la Nation, tout comme elle demeurera le gardien de la grandeur du pays, le défenseur de ses frontières et de sa souveraineté et le garant de sa sécurité et de sa stabilité».

Chanegriha a souligné que le soutien permanent apporté par le Président à l'institution militaire «ne peut que renforcer la détermination de ses cadres et personnels à poursuivre le processus de développement et de modernisation de l'appareil de défense. Je suis pleinement convaincu que votre haute supervision de cette cérémonie et le soutien que vous ne cessez d'apporter à l'institution militaire auront un grand impact sur le moral de nos personnels, toutes catégories confondues, et les pousseront à hâter et à

accélérer le rythme pour remporter l'enjeu du développement de nos Forces armées, de hisser leurs capacités de combat et leur niveau de préparation à la hauteur de la noblesse de ses missions nationales et constitutionnelles», avait-il dit. Le général a déclaré que «la cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers, de sous-officiers et de personnels civils, qui constitue une tradition louable, revêt également une opportunité renouvelée à travers laquelle les cadres de l'ANP récoltent les fruits de leur travail par la promotion dans le grade et la décoration en médailles, en guise de reconnaissance à leurs efforts et par considération à leur persévérance au service de l'armée authentique et de la patrie».

Chanegriha appelle «les personnels de l'ANP à contribuer à la réussite de la présidentielle »

Dans son message de vœux à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, adressé aux fonctionnaires de l'ANP, le général d'Armée Saïd Chanegriha a souligné que «les personnels de l'ANP sont appelés à contribuer efficacement à la réussite de la prochaine élection présidentielle par l'accomplissement de leur devoir électoral et également de veiller à sécuriser et à assurer le bon déroulement de cette importante échéance nationale, pour

permettre aux citoyens de s'exprimer dans un climat de sérénité, de quiétude et de stabilité».

Aussi a-t-il exhorté tous les fonctionnaires de l'armée, toutes catégories et de différents postes de responsabilité, à «être conscients de l'importance de cet événement national (...)».

Le chef d'état-major a mis en avant le rôle central de l'ANP, qui est toujours en première ligne des forces vives, dans le processus d'édification de l'Etat national. Il a salué les grands efforts fournis

par les différents détachements de l'ANP mobilisés à travers l'ensemble du territoire national pour l'instauration de la sécurité et la stabilité et la riposte avec rigueur aux tentatives criminelles multiformes. Il les a exhortés à redoubler d'efforts pour poursuivre le processus de renforcement des capacités des forces armées dans les domaines de la formation, l'entraînement et la préparation afin d'assurer une «haute disponibilité permanente pour faire face aux défis internes et externes à la hauteur des

aspirations de notre peuple à une vie digne dans la paix et la quiétude». Le général d'Armée a également souligné l'impératif de préserver les grands sacrifices des chouchaqui qui avaient, avec peu de moyens, réussi à vaincre, grâce à une grande volonté, une grande force coloniale de l'histoire moderne. «Nous devons nous inspirer de ces sacrifices pour réaliser davantage de succès à notre armée à la hauteur de la noblesse de ses missions constitutionnelles», a-t-il affirmé.

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE)

Les cellules de légalisations des formulaires de souscription ouvertes 7/7

Le nouveau formulaire de souscription des signatures individuelles constitue un sérieux gage antifraude...

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a indiqué, vendredi dernier, dans un communiqué, que les cellules de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles, au profit des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle, resteront ouvertes, tous les jours de la semaine, y compris les vendredis et les jours fériés, de 8h00 à 22h00. «Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la facilitation de l'opération de légalisation des formulaires de souscription des signatures individuelles au profit des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 7 septembre 2024», précise la même source. L'ANIE rappelle que le numéro d'identification national (NIN), «n'est pas obligatoire pour renseigner le formulaire de souscription, et l'utilisation de la carte d'identité classique dans l'opération de légalisation reste en vigueur. En cas d'oubli de la carte d'électeur lors de la signa-

ture du formulaire de souscription individuelle au profit du postulant à la candidature, il est possible de retirer l'attestation d'inscription sur les listes électorales, auprès desdites cellules», a conclu le communiqué. Le nouveau formulaire de souscription des signatures individuelles constitue un sérieux gage antifraude. La nouveauté est que l'ANIE a mis un nouveau formulaire à la disposition des candidats à la candidature à la présidentielle 2024. «Il s'agit d'un nouveau formulaire qui rend impossible l'enjeu de marchandage des signatures», indique Chorfi, annonçant la fin d'un «réel mercato», pratiqué à la souscription par le passé durant laquelle les gens vendent et achètent des appuis. Et d'expliquer que «les fiches de souscription sont désormais dotées d'un numéro de série propre à chaque candidat qui vient retirer son quota». Il dit avoir opté pour l'octroi de 70.000 fiches, au lieu de 50.000 exigées par la loi, qui peuvent



être utiles en cas de besoin par les prétendants. «Ces fiches de souscription sont suivies au jour le jour grâce à une plateforme électronique de manière à ce que ces formulaires ne soient pas utilisés par d'autres postulants», a-t-il fait savoir. «C'est là une des garanties de sécurité de l'opération électorale au niveau des souscriptions et d'authentification des signataires», a-t-il insisté, disant «faire obstacle à

cette tendance de la fraude». Désormais, poursuit-il, il est très difficile de faire comme avant, soit par profit individuel soit nuire à la crédibilité d'un scrutin. L'objectif fondamental de cette initiative, explique l'orateur, est que les électeurs et les électrices gardent leur confiance en la crédibilité du processus électoral et participent à la victoire de leurs favoris. Cette crédibilité est aussi

assurée, selon le président de l'ANIE, par l'intérêt porté sur l'assainissement du fichier électoral, numérisé en 2019. L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé dans un communiqué, que le 18 juillet 2024 était le dernier délai pour le dépôt des déclarations de candidature, en prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. «En prévision de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections informe les prétendants à la candidature que jeudi 18 juillet 2024 à minuit est le dernier délai pour le dépôt des déclarations de candidature auprès du président de l'Autorité nationale», lit-on dans le communiqué. «Les prétendants à la candidature à ce rendez-vous électoral peuvent retrouver la liste des documents requis pour le dépôt des déclarations de candidature à l'adresse <https://ina-elections.dz/>», selon la même source. Pour rappel, 32 prétendants à la candidature à la présidentielle du 7 septembre prochain ont retiré les formulaires de souscription des signatures individuelles auprès de l'ANIE.

S.F.

ALGÉRIE - CHINE

Les deux pays aspirent à un partenariat stratégique global

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, et le ministre des Affaires des Anciens combattants de la République populaire de Chine, Pei Jinjia, ont souligné, samedi dernier, à Alger, la profondeur des relations algéro-chinoises, mettant en avant la volonté des deux pays de bâtir «un partenariat stratégique global mutuellement bénéfique». Lors de leur rencontre au siège du ministère, Rebiga et Jinjia ont mis en avant les efforts du président de la Tebboune, et de son homologue chinois. Xi Jinping en faveur d'«un partenariat stratégique global» entre l'Algérie et la Chine, rappelant que les deux pays étaient liés par des relations historiques «fortes et solides». Rebiga a indiqué que la visite du ministre chinois des Affaires des Anciens combattants avait permis à la délégation chinoise de

«prendre connaissance du travail du secteur des Moudjahidine, notamment en matière de prise en charge des Moudjahidine et des Ayants-droit et de préservation de la mémoire nationale, de l'histoire nationale et des archives». Les deux pays peuvent concrétiser un partenariat pour l'échange d'expériences dans le domaine des études scientifiques et académiques, de la mémoire historique, de la prise en charge sanitaire et sociale des Moudjahidine et de l'échange de photos et documents historiques, a-t-il dit. Le ministre a estimé que les Moudjahidine étaient «le meilleur trait d'union entre les peuples algérien et chinois», faisant référence aux moudjahidine pilotes, présents à la rencontre, ayant été formés par la République populaire de Chine durant la guerre de libération et qui ont eu l'hon-

neur de fonder les forces aériennes algériennes. De son côté, le ministre chinois s'est félicité des relations fraternelles entre son pays et l'Algérie, soulignant que la coopération entre les deux pays «va bon train dans le sens de l'établissement d'un partenariat stratégique sous la conduite des présidents des deux pays (...) Nous avons confiance en la volonté des deux présidents de renforcer la coopération dans les domaines politique, économique et technologique», a poursuivi Jinjia, saluant les efforts des deux pays amis «en faveur de la paix dans le monde». Le responsable chinois a également salué l'intérêt majeur que porte l'Algérie aux Moudjahidine et aux ayants-droit, appelant de ses vœux le développement de la coopération entre son département et le ministère des Moudjahidine à travers

l'échange d'expertises, notamment en matière de prise en charge des moudjahidine et des anciens combattants. A cette occasion, le ministre chinois a visité les services du ministère des Moudjahidine, notamment celui de la cartographie nationale et des archives relatives aux Moudjahidine et aux chouchada, qui constituent, selon Rebiga, «un véritable trésor et la mémoire des Algériens». Les deux ministres ont, par ailleurs, planté un arbre de l'amitié algéro-chinoise au siège du ministère, symbole «des relations d'amitié et de fraternité liant les peuples algérien et chinois». A noter que le ministre chinois et la délégation l'accompagnant avaient auparavant visité le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954.

MDN

Neutralisation de 30 terroristes et 223 éléments de soutien durant le 1er semestre de l'année 2024

Trente (30) terroristes et 223 éléments de soutien ont été neutralisés lors de différentes opérations menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), au cours du premier semestre de l'année 2024 à travers le territoire national, indique un bilan opérationnel rendu public samedi par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant le premier semestre de l'année 2024, plusieurs opérations ayant abouti à

des résultats qualitatifs reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national, et ce, pour contrecarrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre pays ainsi qu'à sa souveraineté, précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «nos forces armées ont procédé à la neutralisation de (30) terroristes, (223) éléments de soutien, la découverte et la destruction de (10) casemates et abris servant de refuges aux groupes terroristes, ainsi que la récupération de (26) armes à

feu, (23) bombes de différents types et de quantités de munitions», ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les différentes unités de l'ANP «ont multiplié leurs efforts afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ce qui a permis l'arrestation de (1432) narcotrafiquants et la mise en échec d'introduction de (176) quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (129) kilogrammes de cocaïne et (11726988) comprimés psychotropes ont été saisis». De même, «ces opérations qualitatives ont permis l'arrestation de

(6026) individus et la saisie de (860) véhicules, (2164) marteaux piqueurs, (3587) groupes électrogènes, (156) détecteurs de métaux, (86) tonnes de mélange de pierre et d'or brut, ainsi que (360) fusils de chasse, (1096027) litres de carburant (104) tonnes de tabacs et (2307) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé (13573) immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national» conclut la même source.

BONNE AFFAIRE

Les soldes d'été autorisées du 26 juillet au 13 septembre



Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, vendredi, dans un communiqué, que les ventes en soldes de la période d'été étaient autorisées à partir du 26 juillet jusqu'au 13 septembre 2024. Le ministère a appelé les agents économiques à profiter de cette occasion pour lancer ce genre de vente lors de cette période leur permettant de promouvoir leurs activités en proposant des services et des produits à des prix concurrentiels. Il a également appelé les commerçants souhaitant obtenir l'autorisation nécessaire pour ce type de vente à se rapprocher des directions du Commerce et de la

Promotion des exportations de wilaya territorialement compétentes accompagnés d'un dossier comprenant une copie de l'extrait du registre de commerce, ou le cas échéant, une copie de l'extrait du registre de l'industrie traditionnelle et de l'Artisanat, une liste des produits concernés par la vente en solde y compris la quantité outre une liste précisant les remises et les anciens prix. Et de préciser «la vente en solde est autorisée en vertu des dispositions du décret exécutif n°06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions de réalisation des ventes en solde, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes en déballage», indique le communiqué. Les services du ministère du Commerce (administration centrale, directions régionales et directions de wilayas) demeurent à la disposition des agents économiques pour toute information ou explication. Ils peuvent également consulter le site électronique du ministère sur: www.commerce.gov.dz.

GOOGLE CÉLÈBRE LE 5 JUILLET, JOUR DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE
Un logo spécial pour marquer l'événement

Célébrée chaque année le 5 juillet, la fête de l'Indépendance de l'Algérie est marquée par l'organisation de cérémonies glorifiant l'histoire du combat du peuple algérien. Pour ne pas être en reste, le

numéro un mondial des moteurs de recherche a célébré l'événement marquant le 60^e anniversaire de l'indépendance. Le moteur de recherche a décoré sa page d'accueil du drapeau national algé-

rien, comme on peut le voir sur la photo d'illustration.

Le 5 juillet 2024 aura été une double fête puisqu'elle a coïncidé avec un vendredi, journée sacrée dans la vie musulmane.

LE NOUVEL AMBASSADEUR D'ALGÉRIE AU MALI AURA DES MISSIONS SPÉCIFIQUES

Kamel Retieb prend ses fonctions à Bamako

Le gouvernement malien a donné son agrément à la nomination de Kamel Retieb, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Répu-

blique du Mali. Le communiqué de son agrément a été publié jeudi dernier, par le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Retieb prendra donc ses fonctions et

aura la lourde mission de redéfinir le rôle central de l'Algérie dans la Sahel, dans un contexte marqué par le jeu des stratégies des puissances dans cette région, aux portes sud de l'Algérie.

TRÈS BON COUP

L'Algérie va créer plus de zones de libre-échange avec l'Afrique

L'Algérie connaîtra en 2024 la création de zones de libre-échange avec ses pays voisins, à commencer par la Mauritanie, puis le Mali et le Niger, la Tunisie et la Libye. La promesse a été donnée par le président Tebboune et commence à se concrétiser sur le terrain. L'Algérie est décidée à atteindre ses objectifs de développement économique et d'intégration continentale, laquelle concerne essentiellement l'amélioration des infrastructures à travers l'augmentation des partenariats entre les secteurs public et privé. Pour autant, ces ambitions africaines affichées s'articulent autour de



l'amélioration des réseaux régionaux de production et de commerce en renforçant les capacités de production, mais aussi en poursuivant les efforts visant à renforcer le rôle du secteur industriel, le but étant de créer des chaînes de valeur ajoutée à l'échelle mondiale. Le but final en est de réaliser les projets de développement continental africain, et plaidé pour une consolidation des efforts en vue d'atteindre une intégration économique continentale, appelant à accélérer la mise en œuvre de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

CACOPHONIE

Partis politiques et mouvements associatifs se chevauchent

Alors que des associations et partis croisent le fer dans la joute électorale importante du 7 septembre, le politologue et chercheur en sciences de la communication et de l'information, les premiers empiétant sur les plates-bandes des seconds, les partis exigeant que la politique revienne aux politiciens, le Dr Laïd Zoghli estime que «la société civile ne peut pas être remplacée par des partis politiques, ni les partis politiques par la société civile, car chacun d'eux a un cadre clair avec son propre contexte, ses objectifs et ses exigences, de même que la société civile est constituée d'organisations caritatives apolitiques, les associations économiques, culturelles, scientifiques et autres. C'est la société apoli-

tique. En revanche, la classe politique est considérée comme le pilier de la politique, et il existe plus de 70 partis politiques en Algérie». Zoghli souligne la «nécessité pour les partis de revoir leur politique afin de réapparaître sur la scène politique aux côtés de la société civile» et que «le moment est venu de se revitaliser et que l'État a besoin d'activités et d'actions politiques pour remodeler les partis politiques, une nouvelle constitution et renouveler les structures de l'État à travers des élections aux niveaux wilayale et municipal, ainsi qu'à l'Assemblée populaire nationale, avec la contribution de la frange libérale (indépendante), d'autant plus que nous sommes à la veille des élections».

CALQUÉ SUR L'US AFRICOM

Paris créé le Commandement pour l'Afrique de ses forces armées

La réduction de la présence militaire française en Afrique de l'Ouest et centrale est confiée à une nouvelle structure. Paris réorganise ses troupes en Afrique pour s'adapter aux conditions changeantes. Cette décision a été prise dans le contexte de la volonté de l'Élysée de réduire le contingent dans les lieux restants à plusieurs centaines de personnes. D'autres annonces sur la réorganisation sont prévues pour cet été. La France copie les États-Unis. «L'armée française s'est dotée d'un commandement pour l'Afrique, comme l'ont déjà fait depuis longtemps les armées américaines, à un moment charnière de la présence militaire française, en forte décline sur le continent», fait savoir Le Monde. La Ve République entend construire de nouvelles relations avec l'Afrique, «équilibrées, mutuelles et responsables». La France ne

renonce pas à ses engagements. Elle se réorganise pour s'adapter à l'évolution de la situation avec ses partenaires africains. Officiellement, l'objectif de la France n'est pas de remplacer les forces armées ou la souveraineté des pays. Ce reformatage de la stratégie avait été annoncé par le président Emmanuel Macron en février 2023 qui avait annoncé une baisse «visible» des effectifs militaires français en Afrique. Cette réorganisation «n'a pas vocation à être un retrait ou un désengagement, mais elle se traduira en effet par (...) une africanisation, une mutualisation de ces grandes bases», avait-t-il expliqué. La création du commandement pour l'Afrique semble inédite et controversée, dans la mesure où Paris a exprimé son intention de réduire sa présence militaire en Afrique centrale et occidentale à un niveau très

insignifiant pour quelques centaines de personnes. Le Monde rapporte que «selon le plan envisagé par l'exécutif, et actuellement discuté avec les partenaires africains, la France ne gardera en principe qu'une centaine de militaires au Gabon (contre 350 aujourd'hui), une centaine au Sénégal (contre 350), une centaine en Côte d'Ivoire (600 aujourd'hui) et environ 300 au Tchad (1 000 actuellement)». Après que la France a achevé le retrait de ses troupes du Niger en 2023, après le Mali et le Burkina Faso, ces quatre États ont constitué les principaux points de sa présence militaire sur le continent. «Le dispositif devrait ainsi compter à l'avenir aux alentours de 600 militaires, mais sera appelé à croître ponctuellement au gré des besoins des partenaires, selon ces trois sources», précise le quotidien français.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com
www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROGRAMME AADL 3

452 000 souscripteurs déjà inscrits sur la plateforme

Le site web de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a été submergé par des demandes d'inscription au programme de logement en location-vente AADL 3, provoquant des pannes et des lenteurs qui ont rendu l'opération extrêmement difficile pour les souscripteurs...

Dès l'ouverture de la plateforme d'inscription vendredi 5 juillet à 21h00, des milliers de citoyens se sont rués sur le site web pour s'inscrire au programme AADL 3. Face à cet afflux massif, le site web n'a pas pu supporter la charge et a rapidement cédé sous la pression. De nombreux souscripteurs ont été confrontés à des messages d'erreur, des pages inaccessibles et des temps d'attente interminables. La frustration des souscripteurs était palpable sur les réseaux sociaux. Des souscripteurs ont affirmé avoir attendu toute la nuit jusqu'à 3h00 du matin pour essayer de s'inscrire, sans succès. Des files d'attente de souscripteurs ont été également observées devant des cybercafés durant la nuit de vendredi à samedi. Selon certaines sources, des considérations techniques liées à la qualité du site web et des capacités du serveur de l'AADL seraient à l'origine de ce ratage. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a fini par réagir dans un communiqué. Le ministère a tenu à rassurer les citoyens quant aux difficultés rencontrées lors de l'inscription sur la plateforme de souscription. Le



ministère a expliqué que la plateforme d'inscription au programme AADL 3 a connu des ralentissements dans son accès en raison du nombre important de navigateurs souhaitant s'inscrire. Il a également évoqué « des dizaines de tentatives de piratage du site qui ont été traitées avec succès par les autorités compétentes avec l'identification de la source et feront l'objet de mesures conformes à la loi ». Le département de Tarek Belaribi a précisé que le processus d'inscription se poursuivra sur la plateforme selon le calendrier de travail établi, c'est-à-dire de 8h00 à 18h00 tous les jours, afin de permettre à tous de s'inscrire, soulignant qu'il communiquera périodiquement toutes les informations. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué, samedi dans un communiqué, que 452.000 souscripteurs à travers l'ensemble du territoire s'étaient inscrits

sur la plateforme du programme AADL 3 depuis son ouverture vendredi dernier. Le nombre d'inscrits au programme AADL 3 via la plateforme a atteint 452.000 souscripteurs à travers l'ensemble du territoire national depuis l'ouverture de la plateforme vendredi soir jusqu'à samedi 18h00, précise le ministère. Les inscriptions sur la plateforme AADL 3 reprendront dimanche de 8h00 à 18h00, a ajouté le ministère, assurant que l'opération se poursuivra quotidiennement afin de permettre à tous les citoyens intéressés de s'inscrire à ce programme. Le ministère a également précisé que « toute personne ayant reçu le message vocal relatif à l'inscription au programme AADL 3 après avoir appelé le numéro fixe affiché sur la plateforme, est considérée comme inscrite ». Pour rappel, l'opération d'inscription au programme AADL 3 a été lancée, comme prévu, vendredi

dernier, à 21h00 via le site dédié à l'opération. L'Agence a lancé une nouvelle phase d'inscription pour son programme AADL 3. Ce guide vous aidera alors à comprendre comment remplir le formulaire d'inscription, que ce soit via le site web ou l'application mobile. Assurez-vous de suivre chaque étape attentivement pour garantir une inscription réussie. Pour vous inscrire, via le site web, il faut tout d'abord accéder à la plateforme. La plateforme est accessible via le site web www.aadl3inscription2024.dz. Assurez-vous d'avoir une connexion Internet stable avant de commencer. Le ministère a annoncé l'ouverture tant attendue des inscriptions pour le programme AADL 3. Cependant, cet afflux massif de demandes a causé quelques ralentissements sur la plateforme d'inscription. Le ministère a expliqué que ces lenteurs étaient dues au grand nombre de visiteurs simultanés cherchant à s'inscrire. Pour remédier à cette situation, des mesures techniques sont en cours afin de fluidifier l'accès à la plateforme et d'assurer une meilleure expérience utilisateur. Malgré l'enthousiasme général, des tentatives de piratage ont été détectées. Le ministère a rassuré les citoyens en affirmant que ces tentatives ont été rapidement neutralisées par les autorités compétentes, qui ont également identifié les sources des attaques. Les mesures légales appropriées seront prises pour garantir la sécurité et l'intégrité des données personnelles des inscrits. Pour permettre à tous les citoyens de s'inscrire sans précipitation, Belaribi a mis en place des horaires d'inscription clairs et précis. La plateforme sera accessible tous les jours de 8 heures du matin à 18h00,

offrant ainsi une plage horaire étendue pour éviter les surcharges et assurer un processus d'inscription fluide et ordonné. Le programme AADL 3 est une initiative essentielle dans le cadre des efforts continus du gouvernement pour améliorer les conditions de logement et développer les infrastructures en Algérie. En fournissant des logements abordables et de qualité, ce programme vise à répondre aux besoins des citoyens et à promouvoir une répartition équitable des ressources. Belaribi suit de près le déroulement des inscriptions et s'engage à fournir des mises à jour régulières pour tenir les citoyens informés de l'avancement du programme. Cette transparence est cruciale pour maintenir la confiance des inscrits et assurer une gestion efficace du processus. Le programme AADL 3 s'inscrit dans les efforts continus du gouvernement pour améliorer les conditions de logement et développer les infrastructures en Algérie. En offrant des logements abordables et de qualité, ce programme vise à répondre aux besoins des citoyens et à promouvoir une répartition équitable des ressources. Selon un communiqué de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), sa plateforme dédiée aux souscriptions au programme AADL 3 a fait l'objet de tentatives de piratage. D'après la même source, des dizaines de tentatives de piratage ont été recensées. Elles ont été mises en échec. Identifiées, les parties à l'origine supporteront les conséquences, conformément à la loi. Toutefois, le communiqué affirme que la plateforme a connu un trafic « énorme et simultané », rendant l'opération de souscription difficile. S. F.

AUTOMOBILE

Le constructeur chinois Faw annonce un projet d'usine à Djelfa

Le constructeur automobile chinois, China Faw Group, et son représentant exclusif en Algérie, Algeria Faw Trucks, ont annoncé, jeudi dernier, un partenariat stratégique pour la construction d'une usine de production de véhicules à Benhar, Ain Oussera, dans la wilaya de Djelfa. Cette usine produira des poids lourds, des véhicules légers et des camionnettes.

« Cette nouvelle usine, qui représente un investissement majeur pour les deux partenaires, contribuera à la relance de l'industrie automobile algérienne et permettra de créer de nombreux emplois dans la région.

La construction de l'usine devrait débuter prochainement», selon un communiqué diffusé dans la presse.

Ce partenariat stratégique entre China Faw Group et Algeria Faw Trucks « s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux entreprises de renforcer leur présence en Algérie et de contribuer au développement économique du pays », lit-on dans le communiqué, précisant que « l'usine de Djelfa sera la première du groupe chinois en Algérie et permettra

de produire une large gamme de véhicules répondant aux besoins du marché local. La construction de cette usine aura un impact positif significatif sur l'économie et l'emploi local.

En effet, le projet devrait créer des milliers d'emplois directs et indirects, notamment pour les jeunes de la région. De plus, l'usine contribuera à la réduction des importations de véhicules en Algérie et à l'augmentation du taux d'intégration locale», indique-t-on de même source. Et d'ajouter que China Faw

Group et Algeria Faw Trucks « s'engagent à construire une usine respectueuse de l'environnement et des normes de développement durable les plus strictes. L'usine sera dotée de technologies de pointe pour minimiser son impact sur l'environnement et contribuera à la promotion d'une industrie automobile durable en Algérie ».

Selon le même communiqué : « Le projet de construction de l'usine de Djelfa a été accueilli avec enthousiasme par les autorités locales. Le wali de Djelfa a salué

l'initiative des deux partenaires et a réaffirmé le soutien des autorités locales à la réussite de ce projet ».

La construction de l'usine de production de véhicules de China Faw Group et Algeria Faw Trucks à Djelfa « marque un nouveau chapitre pour l'industrie automobile algérienne », indique-t-on, et de souligner : « Ce projet d'envergure permettra de renforcer la position de l'Algérie en tant que pôle automobile régional et contribuera à la création d'une industrie automobile durable et performante ».

ALGÉRIE FERRIES

Modification du programme des traversées

L'Entreprise nationale maritime de transport des voyageurs a annoncé une modification de son programme des voyages. Selon un communiqué publié sur sa page officielle sur Facebook, l'Entreprise informe ses usagers qu'en raison de l'indisponibilité du navire Tassili 2, il a été décidé d'apporter des ajustements à son pro-

gramme de voyages. Ainsi, le voyage Marseille-Skikda initialement prévu le 15 juillet à 13h00 est reporté au 17 juillet à 16h00 à bord du navire El Djazair 2. Quant au voyage Oran-Marseille prévu initialement le 17 juillet à 11h00, il est avancé au 16 juillet à 10h00 à bord du navire El Djazair 2. Le voyage Skikda-Marseille prévu le

19 juillet à 14h00 est avancé au 18 juillet à 15h00 à bord du navire Algérie 2. Le communiqué a également ajouté que l'entreprise contactera leurs clients pour les informer de ces modifications. Elle s'engage à les prendre en charge au mieux et exprime ses regrets pour ces changements indépendants de sa volonté.

CÉRÉALES

Le projet algéro-italien permettra d'augmenter la production de blé dur de 170 000 tonnes/an

L'Algérie et l'Italie ont récemment scellé un accord de 420 millions d'euros pour un projet agricole d'envergure dans la région de Timimoune, au sud de l'Algérie...

Ce partenariat, qui associe le groupe italien Bonifiche Ferraresi et le Fonds national d'investissement algérien, vise principalement à renforcer la sécurité alimentaire du pays en augmentant la production de blé et de légumineuses. Ce projet couvre une superficie de 36.000 hectares et inclut des unités de transformation pour la fabrication de pâtes alimentaires et des silos de stockage. Le lancement du projet est donc prévu pour l'année 2024. Il ambitionne non seulement d'accroître les exportations agricoles de l'Algérie mais aussi de générer plus de 6.700 emplois, contribuant ainsi au développement économique de la région.



Selon le communiqué conjoint, les cultures de blé, de lentilles, de haricots secs et de pois chiches seront prioritaires, avec l'objectif d'atteindre l'autosuffisance en blé dur. Le ministre algérien de l'Agriculture, Youcef Cherfa, a exprimé son ambition de transformer 500.000 hectares dans le sud de l'Algérie en terres agricoles dédiées aux cultures stratégiques. Ce projet de trois ans vise à réduire la dépen-

dance du pays aux importations alimentaires, un enjeu crucial pour l'Algérie. En plus de ce partenariat avec l'Italie, l'Algérie prévoit de collaborer avec d'autres entreprises internationales, y compris des sociétés qataries, pour valoriser ces terres désertiques. Cet accord s'inscrit dans le cadre du Plan Mattei, une initiative de coopération avec les pays africains, inspirée par Enrico Mattei, fon-

dateur du géant énergétique italien Eni dans les années 1950. Cette coopération stratégique reflète la volonté des deux nations de renforcer leurs liens économiques et d'assurer une sécurité alimentaire durable.

UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE RENFORCÉE

La cérémonie de signature de l'accord, qui s'est déroulée au

Centre international des conférences d'Alger, a rassemblé plusieurs hauts responsables des deux pays, dont les ministres algériens de l'Agriculture et des Finances, ainsi que le ministre italien de l'Agriculture, Francesco Lollobrigida.

Cette rencontre a mis en lumière l'importance du projet pour les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie. La directrice générale de l'investissement agricole et du foncier au ministère algérien de l'Agriculture et Federico Vecchioni, PDG du groupe BF Spa, ont signé l'accord. La présence de nombreuses personnalités, y compris des ministres algériens de l'Industrie, des Ressources en eau et de l'Énergie, ainsi que de diplomates italiens, souligne l'ampleur et la portée de cette initiative. Ce projet agricole intégré marque une étape clé dans le partenariat entre les deux pays, visant à diversifier et à renforcer leurs relations économiques et politiques.

PARTENARIAT

Vers une hausse des investissements égyptiens en Algérie

Le ministre délégué, et chef du bureau commercial à l'ambassade d'Égypte en Algérie, Yasser Qarani a affirmé, que plusieurs entreprises égyptiennes désiraient investir en Algérie, à travers l'implantation d'usines, saluant la hausse récente du volume des échanges commerciaux entre les deux pays. «Plusieurs entreprises égyptiennes souhaitent implanter des usines en Algérie, notamment dans l'emballage, les fibres synthétiques et les industries agro-ali-

mentaires, selon une approche gagnant-gagnant», a indiqué le responsable égyptien qui présentait un exposé lors d'une rencontre algéro-égyptienne sur «la planification et les partenariats économiques», organisée par l'Union algérienne de l'économie et de l'investissement. Selon l'intervenant, le volume des investissements égyptiens en Algérie s'élève actuellement à près de 3 milliards de dollars, dont la plupart concernent les secteurs des infrastructures, des

engrais, et de la restauration, a-t-il ajouté, appelant les hommes d'affaires algériens à investir en Égypte. Qarani s'est dit satisfait de l'augmentation du volume des échanges entre les deux pays, «qui sont passés de 600 millions de dollars à 1 milliard de dollars, ces cinq dernières années», exprimant la volonté des deux parties à les porter à 5 milliards de dollars, dans les quatre prochaines années. Et d'ajouter que les secteurs ciblés étaient ceux liés aux industries

agroalimentaires, et industries complémentaires dans le domaine de l'automobile, et des énergies renouvelables. Ce responsable a relevé l'existence de pourparlers entre les parties algérienne et égyptienne pour une coopération dans le domaine du gaz. De son côté, l'ambassadeur égyptien en Algérie, Mokhtar Warida, a précisé que «les bonnes relations entre les deux pays avaient impacté positivement l'économie», ce qui a augmenté le taux des échanges

commerciaux entre les parties. De son côté, le président du Bureau international de l'Union algérienne de l'économie et de l'investissement, Abdellah Benarab, a souligné l'importance du partenariat avec les entreprises égyptiennes qu'il a qualifiées de «modèle réussi de l'investissement direct permettant de créer de nombreux postes d'emploi, transférer la technologie et couvrir le marché local en plusieurs produits jusqu'à la contribution dans l'exportation»

SELON OMAR REKKACHE, DG DE L'AAPI :

“8 050 projets d'investissement enregistrés à fin juin 2024”

«A fin juin 2024, 8 050 projets ont été enregistrés au niveau des différents guichets de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), s'ajoutant à des centaines d'intentions qui sont au stade de négociation avec les porteurs de projets dont ceux impliquant des étrangers» a déclaré, jeudi dernier, sur les ondes de la

chaîne III, Omar Rekkache, DG de l'AAPI. Confirmant les analyses de rapports d'instances internationales, dont la Banque mondiale et la CNUCED, c'est par des chiffres que Rekkache soutient la tendance haussière des investissements comme conséquence directe des dernières réformes durant les quatre dernières années. Le DG de l'AAPI a ajouté, que «150 projets d'investissement étrangers, entre IDE (investissement direct) et ceux en partenariat» sont enregistrés. Quant aux montants des investissements nationaux, le même responsable souligne que «certains dépassent les 2 milliards de DA (...) la majorité étant dans le secteur de l'industrie avec ses

différentes branches, mais qui répondent aux priorités fixées par les pouvoirs publics, c'est-à-dire des projets de substitution à l'importation dont des intrants et pour des solutions innovantes», a-t-il dit. Pour rappel, dans un communiqué publié le 22 mai 2024, la Banque mondiale souligne «le dynamisme de l'activité économique et relève un baisse de l'inflation» tout en mettant en avant «l'importance des données pour soutenir les efforts de l'Algérie vers une croissance durable et diversifiée». Le rapport évoque «un PIB enregistrant une hausse de 4,1%, tirée par les solides performances des secteurs hors hydrocarbures et des hydrocarbures».

RÉALISATION DES CENTRES DE STOCKAGE DE CÉRÉALES Déclassement de parcelles de terres

Un décret exécutif portant déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation de centres de proximité de stockage des céréales au niveau de certaines wilayas a été publié au journal officiel (JO) n°45. La superficie globale des parcelles concernées est de 214 hectares, 42 ares et 99 centiares, selon le décret exécutif n° 24-204, signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 27 juin dernier. Ce décret vient en application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 08-16 du 3 août 2008 portant orientation agricole, pré-

cise le texte. Les wilayas concernées par l'opération de déclassement sont Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbés, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Bordj Bou Arreridj, Tissemsilt, Khenchela, Souk-Ahras, Tipaza, Mila, Aïn Defla, Aïn Témouchent, Relizane et Ouled Djellal. La liste des communes et les superficies des parcelles de terres agricoles concernées par l'opération de déclassement sont annexées au décret.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEILLEUR EXPORTATEUR Publication du décret présidentiel

Le décret présidentiel portant création du prix du président de la République du meilleur exportateur, vient d'être publié dans le dernier numéro du Journal officiel, pour honorer les opérateurs économiques et ce, en reconnaissance de leurs efforts déployés et leur contribution à la diversification et au développement des exportations algériennes hors hydrocarbures. Le prix consiste, selon le décret présidentiel 24-202 paru dans le n° 45 du journal officiel, en l'attribution d'un bouclier commémoratif et d'un certificat de mérite décerné, chaque année, au meilleur exportateur représentant les catégories suivantes : les exportateurs

de produits industriels et pharmaceutiques, les exportateurs de produits agricoles, les exportateurs de services et les exportateurs vers le continent africain, ainsi que le plus jeune exportateur et les femmes exportatrices. Ce prix est décerné chaque année sur la base des critères suivants : le chiffre d'affaires à l'export de l'année précédente, le nombre de pays destinataires, le nombre de travailleurs réservés à l'activité de l'exportation et la moyenne de croissance des ventes à l'export par rapport à l'année précédente. Le décret stipule que l'exportateur doit remplir les conditions de candidature suivantes : jouir de tous les droits civils et

civiques, ne pas faire l'objet d'une inscription au fichier national d'auteurs d'infractions frauduleuses, accomplir tous les engagements envers les services des impôts et les organismes de sécurité sociale et en dernier lieu, ne pas faire l'objet d'une interdiction légale. Il est créé, au niveau du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, une commission interministérielle dénommée le jury, sous la présidence du ministre chargé du commerce ou de son représentant. Le jury est chargé d'examiner les dossiers des candidats à l'obtention du prix sur la base du système d'évaluation prévu dans le règlement intérieur.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE MEDEA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES

N° 38 / 2024
NIF : 0011.2601.9004553

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Médéa lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence des Capacités Minimales en vue de la réalisation du projet :

- **LOT N°01** : REHABILITATION ET CONFORTEMENT DES RESERVOIRS MERDJECHKIR
CUVE 4 - COMMUNE DE MEDEA
- **LOT N°02** : REHABILITATION ET CONFORTEMENT DE LA CHAMBRE DES VANNES
DES RESERVOIRS R'MALI - COMMUNE DE MEDEA

- ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

1/ **Condition n°1** : Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de :

- Catégorie Six (VI) ou plus dans le domaine de l'hydraulique « Activité Principale Hydraulique » Pour le lot n°01.
- Catégorie Quatre (IV) ou plus dans le domaine de l'hydraulique « Activité Principale Hydraulique » Pour le lot n°02.

2/ **Condition n°2** : Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres les bilans des trois (03) meilleurs années à compter de l'année 2018, délivrée par les services des impôts compétents.

- Le chiffre d'affaire moyen C.A.M (justifié par l'attestation C.20) doit être :
CF ≥ 20.000.000,00 DA. Pour le lot n°01
CF ≥ 8.000.000,00 DA. Pour le lot n°02

3/ **Condition n°3** : Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leur offre technique des attestations de bonne exécution des projets similaires réalisées durant les Dix (10) dernières années visées par les Administrations Publiques, à savoir :

- Une (1) attestation de bonne exécution de projet de construction ou réhabilitation d'un réservoir (500 m³ ou plus) pour le lot N°01

Et,

- Une (1) attestation de bonne exécution de projet de réalisation ou réhabilitation d'une station de pompage ou chambre des vannes pour le lot N°02

4/ **Condition n°4** : Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter un planning de réalisation bien détaillé modèle (3 équipes x 8 heures) avec un engagement de leur part (daté, cacheté et signé)

5/ **Condition n°5** : Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leurs offres pour les moyens matériels au moins (Rétro chargeur justifié par la carte grise et l'attestation d'assurance, et pour les moyens humains au moins un Ingénieur ou Master en Hydraulique justifiés par les Diplômes et les attestations d'affiliation CNAS (Année en cours).

En cas de groupement :

- Le chef de file doit répondre à la première condition d'éligibilité quant aux entreprises partenaires (les membres du groupement) elles doivent disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie SIX (VI) ou plus pour le lot n°01 et catégorie QUATRE (IV) ou plus pour le lot n°02 dans le domaine de l'hydraulique « activité principale hydraulique »
- Pour la deuxième condition, il sera tenu compte de la somme des chiffres d'affaires moyens des membres constituant le groupement.
- Le chef de file ou l'un des membres du groupement doit répondre aux autres conditions d'éligibilité.
- Dans le cadre du présent cahier des charges, le groupement doit être un groupement solidaire.
- Le compte bancaire courant doit être au nom du groupement.
- Les candidats sous forme de groupement ne peuvent pas soumissionner comme candidats individuels.

N.B : Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

- RETRAIT DES CAHIERS DE CHARGES :

Il est à préciser que seules les entreprises qualifiées de catégorie SIX (VI) OU PLUS POUR LE LOT N°01 ET CATEGORIE QUATRE (IV) OU PLUS POUR LE LOT N°02 en activité principale hydraulique et intéressées par la réalisation de ces travaux peuvent retirer le cahier des charges sur présentation du certificat de qualification et en cours de validité, à l'adresse ci-après :

« DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE MEDEA - SERVICE DE L'ADMINISTRATION »
- ROUTE DU 15 DECEMBRE - MEDEA.

- DELAI DE PREPARATION DES OFFRES :

Dans le cadre du présent cahier des charges, la durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) JOURS, à partir de la première publication dans le BOMOP ou dans la presse nationale, conformément à l'article 52 et 66 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- DATE DE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres, entre 8H00 et 12H00.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Conformément aux dispositions des articles 98 et 99 du décret du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres qui est de DIX (10) JOURS augmentée de Trois (03) mois, soit CENT (100) JOURS.

- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Conformément à l'article 67 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres des soumissionnaires comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

I- **DOSSIER DE CANDIDATURE** : contient les documents exigés dans le cahier des charges (Article 10 page 20)

II- **OFFRE TECHNIQUE** : contient les documents exigés dans le cahier des charges (Article 10 page 21)

III- **OFFRE FINANCIERE** : contient les documents exigés dans le cahier des charges (Article 10 page 21)

- FORME ET SIGNATURE DE L'OFFRE :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE » ou « OFFRE FINANCIERE », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
- APPEL D'OFFRES N°...../2024, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES »

- OUVERTURE DES PLS :

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H30, en présence des soumissionnaires préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres, conformément aux dispositions de l'article 71 du décret du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 08/07/2024

ANEP : N° 2416022134

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDIJ
NIF : 099034019000827

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° :/2024

La direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux :

- Renforcement du el Euch Centre et Mkhazen à partir du forage El -herouche**
- Lot N° 01 : Du croisement à Station de pompage 03 (Conduite d'adduction + Réalisation Station de pompage et équipement).**
- Lot N° 02 : Station de pompage el medjaz (Conduite d'adduction + Réalisation Station de pompage et équipement).**
- Lot N° 03 : Réalisation réservoir 1000 m³ et conduite el djelf.**
- Lot N° 04 : du Station de pompage 3 à réservoir 300 m³ boudouh (Réalisation Station de pompage et équipement).**

Le présent avis d'appel d'offres est destiné aux entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique comme activité principale et ayant satisfait obligatoirement aux critères suivants :

Lot N° 01-04

- Présentation d'un Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Quatre (04) et plus, comme Activité principale hydraulique.
- Présentation d'une attestation de bonne exécution portant réalisation d'un projet d'AEP Contient équipement électromécanique, délivré par les services contractants publics ou établissements publics nationaux.
- Chiffre d'affaires moyen des trois meilleures années sur les cinq dernières années pour un montant de 15.000.000,00 DA justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts.

Lot N° 02-03

- Présentation d'un Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Quatre (04) et plus, comme Activité principale hydraulique.
- Présentation d'une attestation de bonne exécution portant réalisation d'une Réservoir 200 m³, délivré par les services contractants publics ou établissements publics nationaux.
- Chiffre d'affaires moyen des trois meilleures années sur les cinq dernières années pour un montant de 15.000.000,00 DA justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts.

Le délai d'exécution est plafonné à Quatre (04) mois, les soumissionnaires sont engagés par ce délai, et dans le cas de proposition d'un délai supérieur à Quatre (04) mois, l'offre du soumissionnaire est éliminée.

Le cahier des charges doit être retiré auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, site cité administrative (ex douar souk). Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention -

SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR-
LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :/2024
Renforcement du el Euch Centre et Mkhazen à partir du forage El -herouche
Lot

01/ Le dossier de candidature contient

- * Une déclaration de candidature remplie, datée (selon le modèle joint).
- * Une déclaration de probité remplie, datée (selon le modèle joint).
- * Les statuts des sociétés.
- * Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- * Copie du registre du commerce électronique
- * Certificat de qualification et classification (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
- * Les bilans financiers des cinq (05) dernières années visés par les services des impôts.
- * Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS valable trois mois avant la date d'ouverture des plis + diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration CID, CIP, PID attestations de succès + les attestations de travail valable à la date d'ouverture des plis.
- * Les moyens matériels : Les cartes grises + assurances concernant le matériel roulant sont valables à la date d'ouverture des plis et un PV dressé et délivré par un huissier de justice année 2024 concernant le matériel non roulant
- * Références professionnelles joindre attestations de bonne exécution dans le domaine d'AEP, portants l'objet et le montant délivrés par des services contractants (copies).

02/ Offre technique contient

- * Une déclaration à souscrire remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
 - * Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 11 de l'instruction aux soumissionnaires
 - * Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 03/ Offre financière contient**
- * Lettre de soumission remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
 - * Bordereau des prix unitaire rempli en chiffre et en lettre signé, cacheté et datée.
 - * Devis quantitative et estimatif rempli signé, cacheté et datée.
 - la durée de préparation des offres est fixée à "08" Huit jour à compter de la date de la première publication de l'avis à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse où le portail des marchés publics.
 - Les offres sont déposées au siège de La direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, site cité administrative (ex Douar Souk) à La date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h30.
 - L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière se tiendra en séance publique et pendant la même séance à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11 h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
 - Les candidats et soumissionnaires sont invités à y assister à la séance d'ouverture des plis.
 - les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 08/07/2024

ANEP : N° 2425005740

Ministère de l'éducation nationale

Direction de l'éducation de la wilaya de Tipaza

NIF : 098442019000923

Avis d'attribution provisoire de marché

Opération : Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle secondaire de la wilaya de tipaza.

En application de l'article l'article 49 du Loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15- 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; la direction de l'éducation de la wilaya de Tipaza, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert

- N° 0004/2024 Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle secondaire de la wilaya de tipaza.

Que Le marché est attribué provisoirement selon le tableau ci-après :

N°	Désignation du marché	Fournisseur	Montant proposé(DA)	NIF	Délais de livraison
LOT N° 1	Mobilier scolaire et ses composants	SARL TAJHIZATE COMPANY	11 418 050,00	002116100131830	5 jours
LOT N° 2	équipement informatique	LAKARDI TARIK	22 610 000,00	125478632156984	3 jours

Le service contractant, la direction de l'éducation de la wilaya de Tipaza, invite les soumissionnaires qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux cités ci-dessus et le BOMOP, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les mêmes quotidiens et le BOMOP.

L'EXPRESS DU 08/07/2024

ANEP : N° 2416022051

MASCARA

Très grand engouement pour l'entrepreneuriat

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid a affirmé, samedi dernier, à Mascara, que cette wilaya enregistre «une grande dynamique» dans le domaine de l'entrepreneuriat. Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture du salon régional d'exposition et de commercialisation des produits de bénéficiaires du microcrédit, le ministre a relevé que Mascara enregistré, à l'instar de plusieurs wilayas du pays, une dynamique importante en matière d'entrepreneuriat, reflétée par les chiffres enregistrés, faisant part du recensement de 5379 ayant bénéficié de financement de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit au cours de la période de 2020 à 2024. La wilaya a également enregistré le financement de 697 micro-

entreprises dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) au cours de la même période, selon Yacine El-Mahdi Oualid. Par ailleurs, le ministre a fait part de l'inscription de 45 porteurs de projets ayant bénéficié d'une formation au niveau du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université Mustapha Stambouli de Mascara, en plus de la distribution de 71 cartes à de jeunes entrepreneurs de la wilaya. Il a également annoncé que 20 start-up dans la wilaya de Mascara ont obtenu des brevets d'invention, soulignant à cet égard que Mascara est l'une des principales wilayas dans le domaine de l'octroi de brevets aux start-up de jeunes. Yacine El-Mahdi Oualid a aussi signalé le lancement dernièrement du programme Tamkine de l'Agence nationale de



gestion du micro-crédit (ANGEM) qui cible toutes les communes du pays, dans le but de sensibiliser et faire connaître aux jeunes, les opportunités en matière d'octroi de crédits pour la création de mini projets, ainsi que le financement dans le cadre

du programme de l'entrepreneuriat, soulignant que ce programme encadré par 900 accompagnateurs de l'ANGEM vise à rapprocher l'administration du citoyen par l'accompagnement. Le ministre a, en outre, annoncé le lancement à partir de samedi

de la première édition du concours national du meilleur projet financé dans le cadre du dispositif de l'ANGEM, ainsi que l'organisation prochaine du salon national du micro-crédit qui vise principalement à offrir de grandes opportunités aux bénéficiaires de ce dispositif pour commercialiser leurs produits. A ce propos, il a affirmé que son département ministériel envisage d'intensifier l'organisation de tels salons en vue de faire connaître les produits de détenteurs de micro-projets et de rechercher des voies d'accès pour leur commercialisation. Plus de 30 porteurs de micro-projets des wilayas d'Oran, de Sidi Bel-Abbès, d'Ain Témouchent, de Mascara, Tlemcen et Mostaganem prennent part à cette manifestation économique, organisée par la Direction générale de l'ANGEM.

BOUMERDÈS

Entrée en service de la rocade de la ville

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a supervisé, samedi dernier à Boumerdès, l'inauguration et l'entrée en service du deuxième tronçon de la rocade de la ville de Boumerdès d'une longueur de neuf (9) km. L'entrée en service de cette rocade de près de 17 km s'inscrit dans le cadre de la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance et de la fête de la jeunesse. L'Etat a réalisé d'importants investissements en matière de réalisation et de maintenance des routes au niveau de cette wilaya pour assurer la fluidité des déplacements notamment durant la saison estivale, a déclaré le ministre au terme de la cérémonie d'inauguration. Et d'ajouter qu'en dépit du coût élevé de sa réalisation, ce projet

vital est à même de faciliter et de sécuriser l'usage de la route en général. Pour sa part, la directrice des travaux publics de la wilaya de Boumerdès, Ferial Sayoud a précisé dans son exposé sur le secteur que la rocade de la ville de Boumerdès est l'un des plus grands projets d'infrastructure de la wilaya. «Ce projet de 17 km comprend des ouvrages d'arts et des échangeurs principaux», a-t-elle fait savoir. Ce projet relie les régions d'El Kerma et Sghirate aux banlieues de la ville de Boumerdès, via la RN 24, la région d'El Louz et la commune de Corso par le chemin de wilaya (CW) 146 vers la ville de Tizi-Ouzou et la RN 5. La même intervenante a rappelé que cette rocade contribuera à résoudre les problèmes de circulation actuels dans la ville, tout en

lui ouvrant de nouvelles perspectives de développement ainsi que pour les régions environnantes, et en évitant la route reliant la ville de Boumerdès à la RN 5 en passant par la commune de Tidjelabine. Elle offrira également d'autres options vers le sud-est de la wilaya ou vers les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira et Alger, en permettant de désenclaver les régions situées le long de la route. A l'entame de sa visite dans la wilaya, le

ministre a écouté un exposé sur le secteur dans la wilaya, avant de procéder à l'inspection et à la mise en service du 2e tronçon du projet de la voie d'évitement de la ville de Boumerdès. Dans la commune de Khemis El Khechna, le ministre a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation du projet de dédoublement de la RN 29, reliant cette commune à la frontière de la wilaya de Blida sur une distance de 6 km.

Publicité



Direction Centrale de Marketing et de Communication
Ref n°P&C/DCMC/2024

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ENTREPRISE NATIONALE D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Alger le 30 JUIN 2024

Communiqué

L'honorable jury de la septième édition du Grand Prix Assia Djebar du Roman s'est réuni le mercredi, 26 juin 2024 au siège de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité ANEP pour annoncer les titres des romans retenus pour la short liste. Cette dernière est composée de 11 titres : 5 en arabe, 3 en tamazight et 3 en français.

- **La langue arabe :**
 - 1- زوجة السيدين، علي هجرسي، دار خيال للنشر والترجمة.
 - 2- مدن المرجان، رحلة إلى المرسى الخرز القديم، زهرة كشوي، دار ميم للنشر والتوزيع.
 - 3- مرجاجو شظايا وتدوب، بن شارف حميدي، دار خيال للنشر والترجمة.
 - 4- ماراتون وقت الظهيرة، فارس كبيش، دار كلاما للنشر والتوزيع.
 - 5- هوارية، إنعام بيوض، دار ميم للنشر والتوزيع.
- **La langue tamazight :**
 - 1- Abbuh !, Amrane Salem, les éditions Imtidad.
 - 2- Tezgerdirga, Bellal Tilelli, les éditions Imtidad.
 - 3- 1954, Talalit n usirem, Kerrache Hachemi, Tira Editions.
- **La langue française :**
 - 1- Le Bouclier de Massinissa, Gasmia Ahmed, Editions Frantz Fanon.
 - 2- Les Gens du Peuplier, Metref Arezki, Casbah éditions
 - 3- Sin, La Lune en miettes, OTMANI Abdelaziz, Casbah Editions.

La cérémonie d'attribution du Grand Prix Assia Djebar du Roman aura lieu le **mardi 09 juillet 2024** à la salle « El Mawakif », hôtel El Aurassi, Alger.

OUEST DU PAYS

Plusieurs projets inaugurés

Plusieurs projets ont été inaugurés à l'ouest du pays lors des célébrations du 62e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Les wilayas de l'Ouest ont organisé des cérémonies de recueillement en l'honneur des chouchada aux carrés des martyrs, la distribution de logements et des inaugurations de structures, en présence des autorités de wilayas et des représentants des organisations et de la famille révolutionnaire. Le site du mont touristique du Murdjadjo, sur les hauteurs de la ville d'Oran, a abrité les festivités de la wilaya de cet anniversaire historique. Plusieurs activités artistiques, sportives et récréatives ont été organisées avec des associations et des organisations juvéniles, devant une foule de familles et d'enfants qui ont pu profiter de ces activités et de la beauté de ce site enchanteur.

A Mostaganem a célébré l'ouverture d'une polycli-

nique qui permettra de rapprocher les citoyens des services de santé et d'améliorer la qualité des prestations, ce qui concerne plus de 12.000 habitants de 16 villages. Dans la commune voisine d'Achâcha, le projet de raccordement du gaz naturel au village de Cherfaifa a été lancé par les autorités locales, avec un budget de 130 millions de DA.

Ce projet offrira la possibilité de connecter 1.100 foyers à cette énergie essentielle, tandis que dans la commune de Sidi Lakhdar, le système d'assainissement de la partie nord de la commune a été mis en place, comprenant la construction de deux stations de pompage et un réseau de canalisations dans 5 villages, dont le petit port.

La première pierre de la construction d'un centre de stockage de céréales de proximité, dans la commune de Sidi Ali, a été posée à cette occasion. Ce centre, d'une capacité de 5.000 tonnes extensibles,

est le quatrième du genre dans la wilaya de Mostaganem, en attendant le lancement d'un projet similaire dans la commune de Sidi Belattar.

Dans la wilaya d'El Bayadh, il a été effectué la mise en service d'une maison de jeunes dans la commune de Chellala, qui fait partie de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh. De plus, des actes de propriété ont été remis à des bénéficiaires d'habitations rurales.

En plus de l'ouverture d'un bureau postal et d'un groupe scolaire sur la commune de Boussemghoun, l'entrée nord de cette commune a été largement aménagée.

Au chef-lieu de la wilaya de Tissemsilt, des travaux de réaménagement et de restauration du centre de torture de la région d'Ain Sfa ont été lancés. Ce projet, qui a demandé une somme de 50 millions de DA, pour la wilaya de Tissemsilt, servira de témoignage sur l'atrocité du colonisateur et ses crimes.

AUGMENTATION DES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES DURANT L'ÉTÉ

Le respect de la chaîne du froid reste primordial

L'Algérie enregistre, chaque année, 10 000 cas d'intoxications alimentaires. Celles-ci sont fréquentes durant la période des grandes chaleurs d'où l'importance de multiplier les actions de sensibilisation...

La période de l'été est propice aux intoxications alimentaires, une maladie provoquée par la consommation d'aliments contaminés par des bactéries, des virus ou des parasites. Il faut dire que la chaleur de l'été favorise le développement des bactéries parfois néfastes pour la santé. Selon les chiffres officiels, l'Algérie enregistre 10.000 cas d'intoxication alimentaire chaque année, des chiffres toutefois largement sous-estimés, selon les spécialistes. Les intoxications alimentaires sont d'autant plus fréquentes durant l'été, ce qui pousse les associations de protection du consommateur dont l'association Aman à mener plusieurs actions de sensibilisation. Il faut savoir qu'une intoxication alimentaire est une infection digestive généralement liée à la consommation d'aliments contaminés par des bactéries (campylobacter, salmonelle, E. coli, listeria, etc...). Ces bactéries sont naturelle-

ment présentes dans certains aliments, toutefois, avec cette température élevée, elles ont tendance à augmenter et à se multiplier rapidement. L'intoxication alimentaire est aussi liée à la consommation d'aliments mal manipulés ou conservés ou non suffisamment cuits. Maux de ventre, diarrhées, vomissements... sont autant de symptômes qui indiquent une potentielle intoxication alimentaire d'où l'importance de rester vigilant. Le respect de la chaîne du froid est impératif pour éviter tout risque sanitaire. En effet, le froid limite, voire stoppe, la prolifération des micro-organismes qui peuvent être à l'origine d'intoxications alimentaires. Dans ce cadre, les exploitants du secteur alimentaire sont tenus de respecter les températures prescrites par la réglementation ou fixées sous leur responsabilité au niveau de la fabrication, du stockage, du transport et de la distribution. La conservation des aliments



revêt un intérêt particulier, c'est pourquoi il est impératif de faire attention à la rupture de la chaîne de froid en achetant des denrées alimentaires réfrigérées ou congelées. Le ministère du commerce et de la promotion des exportations avec la contribution des associations de protection du consommateur appellent le consommateur à faire preuve de vigilance. Ce dernier est appelé à éviter les produits périssables présentés à la vente ne respectant pas les conditions de conservation et les denrées

alimentaires non étiquetées. Il est recommandé de faire attention à la date de péremption et aux conditions de conservation et d'utilisation des denrées alimentaires préemballées, d'éviter impérativement d'acquiescer des denrées alimentaires vendues sur la voie publique et exposées au soleil. Autre point essentiel, le respect des mesures d'hygiène, laver toujours les mains et les ustensiles ainsi que les surfaces de travail avec du savon et de l'eau chaude avant de manipuler les aliments, de manière répétée pen-

dant et à la fin de la préparation. De même, la désinfection des comptoirs, des planches à découper et des ustensiles avec une solution diluée d'eau de javel et d'eau est vivement recommandée. D'autre part, les fruits et les légumes frais doivent être lavés à l'eau courante fraîche avant la consommation ou la cuisson. Concernant la séparation des aliments, il est important de garder certains aliments, comme les viandes et les produits carnés, à l'écart des autres aliments pendant la conservation et la préparation, mais aussi d'utiliser des planches à découper différentes pour les viandes crues et les légumes et garder toujours les aliments couverts. S'agissant de la cuisson, les spécialistes conseillent de préparer les aliments rapidement, de les faire cuire à la température requise et de les servir immédiatement. A noter que la plage de températures critiques se situe entre 4 °C et 60 °C. De même, la température du réfrigérateur doit être réglée à 4 °C au moins et celle du congélateur à -18 °C. Autant de bons réflexes pour éviter les intoxications alimentaires cet été.

Amel B.

IL VENDAIT AUSSI DU HASCHISCH

La police espagnole démantèle un réseau de tueurs à gages franco-algériens

Le 4 juillet dernier, la police espagnole a démantelé un groupe de tueurs à gages franco-algériens impliqué dans le trafic de drogue et les assassinats.

Cette opération, baptisée «Opération Molinillo II», s'est déroulée dans la province de Cadix, un point stratégique pour le narcotraffic entre l'Espagne et l'Afrique du Nord. Selon le site espagnol Infobae, ce groupe criminel était basé à Sanlúcar de Barrameda, une région clé pour les activités des organisations criminelles liées au trafic de drogue. Plus de 80 agents des forces de l'ordre, incluant des unités spéciales, ont participé à cette opération. Ils ont arrêté plusieurs indivi-

us, infligeant un coup dur au trafic de drogue dans la région. La police n'a pas encore précisé le nombre exact de personnes arrêtées ni leur identité, mais il s'agirait de Français d'origine algérienne établis en Espagne.

Les autorités accusent les suspects d'avoir participé à une fusillade contre la police en décembre 2023 lors d'une précédente opération antidrogue. Ils avaient utilisé des armes à feu pour s'échapper, abandonnant sur place une fourgonnette contenant 111 kilos de haschich. Ils sont également impliqués dans d'autres actes violents, y compris l'enlèvement d'une personne. Cette

arrestation marque une nouvelle tendance inquiétante dans le paysage criminel du pays.

Le trafic de drogue, en particulier de haschich et de cocaïne en provenance du Maroc, connaît une croissance rapide, entraînant une escalade de la violence sur les côtes espagnoles. En février dernier, un bateau de trafiquants a percuté une embarcation de la Garde qui a causé la mort de deux agents. Les organisations criminelles locales, autrefois capables de gérer leurs affaires en interne, ont maintenant recours à des tueurs à gages étrangers pour sécuriser leurs cargaisons de drogue et éliminer leurs

rivaux. Cette internationalisation des réseaux criminels complique davantage le travail des forces de l'ordre. Ainsi, les autorités espagnoles espèrent que l'«Opération Molinillo II» aura un impact significatif en réduisant la violence et la criminalité liées au trafic de drogue dans la région. Toutefois, la présence de tueurs à gages étrangers montre que les organisations criminelles sont prêtes à tout pour maintenir leur emprise sur le marché de la drogue. La complexité croissante des réseaux de trafiquants et leur capacité à recruter des tueurs à gages étrangers posent de nouveaux défis aux forces de l'ordre.

AIR ALGÉRIE

Le nouveau siège social de la compagnie inauguré

La compagnie aérienne nationale a inauguré samedi dernier, son nouveau siège social, situé dans le quartier d'affaires de Bab Ezzouar à Alger.

Après une suspension des travaux qui a duré plus de 10 ans, Air Algérie a repris le projet en 2019, pour enfin pouvoir accueillir ses clients dans de nouvelles infrastructures, dotées des installations les plus modernes. En présence du ministre des Transports, des autorités locales et de plusieurs cadres de la compagnie, l'inauguration de ce nouveau siège a eu lieu samedi 6 juillet 2024. Ce nouvel acquis, construit par l'entreprise

chinoise Chinese state construction engineering corporation s'étale sur une superficie totale de plus de 11.000 m² et une surface bâtie de 60 000 m². En effet, le projet qui se situe sur deux blocs A et B offre des espaces de travail sur cinq étages pouvant accueillir jusqu'à 1000 employés. Par ailleurs, à l'occasion de cette inauguration, Air Algérie a décidé de donner le nom du défunt Moudjahid Saïd Ait Messaoudene à son nouveau siège social pour honorer la mémoire de l'un des premiers pilotes algériens et troisième directeur général du pavillon national. Mais aussi architecte de natio-

nalisation du transporteur aérien en 1972. Le nouveau siège d'Air Algérie est chef-d'œuvre architectural témoignant de l'importance de la compagnie. Ce projet qui a été réceptionné le 27 mai dernier, représente un chef-d'œuvre architectural témoignant de l'importance d'Air Algérie et illustrant ses perspectives d'avenir. En cette occasion, le ministre des Transports, Mohamed Lahbib Zahana, a félicité le transporteur aérien pour ce nouvel acquis et affirme que son département soutiendra Air Algérie pour relever le défi de la performance et être parmi les plus grandes

compagnies aériennes à l'échelle internationale. Par ailleurs, Hamza Benhamouda, son PDG, a indiqué que ce nouveau siège inauguré, aussi, un nouveau chapitre dans son histoire et permettra de «parvenir à une plus grande performance et améliorer ses capacités compétitives». Il a ajouté que ce nouvel acquis renforcera la détermination de son staff. De plus, cette cérémonie a été l'occasion de revenir sur l'histoire d'Air Algérie exposé à travers des miniatures des avions et appareils composant sa flotte et des uniformes du personnel navigant de ce transporteur aérien.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Plus de 8 000 détenus graciés

Le président Tebboune a accordé une grâce à plus de 8.000 détenus à la veille de la Journée de l'Indépendance, célébrée le 5 juillet. Cette décision a été officialisée par la signature de deux décrets présidentiels, comme l'a annoncé la Présidence de la République le 4 juillet. Selon le communiqué

officiel, «le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé deux décrets présidentiels, après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, le premier portant mesures de grâce en faveur de 8.049 détenus et le deuxième concernant les détenus ayant obtenu des diplômes d'en-

seignement ou de formation durant l'année 2023-2024». Cependant, cette grâce présidentielle exclut plusieurs catégories de condamnés. Les personnes jugées pour des crimes liés au terrorisme, à l'homicide, à l'évasion, à l'espionnage, et aux conspirations contre l'autorité de l'État ne

bénéficieront pas de cette mesure. De plus, les condamnations pour usurpation d'identité, agressions contre les ascendants ou les mineurs, viol, kidnapping, traite des êtres humains, trafic d'organes, trafic de migrants, trafic de drogue, contrebande, et corruption sont également exclues de

cette grâce. Cette mesure intervient dans un contexte symbolique fort, à la veille des célébrations de l'indépendance de l'Algérie, marquant ainsi un geste de clémence envers une grande partie de la population carcérale, tout en maintenant des restrictions strictes pour les crimes graves.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN

Le réformateur Massoud Pezechkian remporte l'élection

La République islamique a encore réservé un scénario dont elle garde le secret, avec la victoire surprise du réformateur Massoud Pezechkian à l'élection présidentielle iranienne...

Peu de gens, en effet, auraient tablé sur la victoire de ce député modéré de Tabriz, ancien ministre de la Santé lors du second mandat (2001-2005) du président réformateur Mohammad Khatami, relativement inconnu du grand public il y a à peine cinquante jours. Mais le décès inattendu le 20 mai dernier du président ultraconservateur Ebrahim Raïssi dans un accident d'hélicoptère a rebattu les cartes politiques en Iran, et contraint les autorités islamiques à organiser à la hâte un scrutin pour élire le nouveau chef de l'exécutif. La participation même du réformateur Massoud Pezechkian à la présidentielle était inattendue, tant le guide suprême, l'ayatollah Khamenei, véritable chef de l'État en Iran, s'est employé au cours de la dernière décennie à éliminer de la scène politique iranienne les

tenants de l'aide «modérée» de la République islamique. Mais face à la crise de légitimité qui frappe le régime, qui a enregistré un taux de participation historiquement bas aux dernières élections législatives de mars dernier (40,6 %), un an et demi après la répression sanglante du mouvement «Femme, vie, liberté», le Conseil des gardiens de la Constitution, un organe de filtrage des scrutins sous l'influence directe du guide suprême, a consenti à valider la candidature du réformateur, dans l'espoir de favoriser une participation accrue d'une population désabusée.

Débats enflammés

Pour ce faire, la télévision d'État a multiplié durant trois semaines les débats enflammés durant lesquels ont été traités des sujets «concernant» tels que la situation économique catastrophique, le poids des sanctions américaines ou le rôle de la police des mœurs. À ce jeu-là, Massoud Pezechkian a sorti son épingle du jeu en appelant à un réchauffement diplomatique avec l'Occident pour obtenir une levée des mesures punitives, et à un règle-



ment de la loi sur le port obligatoire du voile pour éviter que ne se reproduisent des drames. C'est oublier que ces deux domaines sont du ressort exclusif de l'ayatollah. Ces promesses creuses, étant donné le rôle limité du président en République islamique, n'ont pas suffi à mobiliser l'électorat qui, au premier tour, a infligé au pouvoir un véritable camouflet avec le taux de participation le plus bas de l'histoire (39,9 %). Mais le soutien de l'ensemble de l'appareil réformateur à son candidat, pourtant considéré comme un «second couteau» par les caciques du parti, couplé à la division du camp conservateur, a toutefois

permis à Massoud Pezechkian de se qualifier au second tour face à l'ultraconservateur Saïd Jalili, un ancien négociateur sur le nucléaire iranien très proche de l'ayatollah Khamenei. Dès lors, l'offre présentée aux électeurs se résumait en un choix entre deux partisans de la République islamique : un candidat «modéré», sans grande marge de manœuvre, favorable à des réformes sociétales et diplomatiques limitées pour éviter l'effondrement du régime, et un ultraconservateur chargé de poursuivre la politique fondamentaliste et isolationniste entreprise par son prédécesseur, afin d'assurer la survie du régi-

me. Avec pour troisième voie le boycott du scrutin, qu'ont appelé de leurs vœux de nombreux opposants au régime à l'intérieur et à l'extérieur du pays, afin de signifier au pouvoir qu'il n'est pas soutenu par la population et de ne pas permettre à la République islamique de se relégitimer en revendiquant un taux de participation élevé. Finalement, moins d'un électeur sur deux (49,8 %) s'est officiellement déplacé au second tour, même si de nombreux témoignages ont fait état de bureaux de vote vides à travers le pays. Cette participation accrue, par rapport au premier tour, a néanmoins suffi pour permettre l'élection à la surprise générale du réformateur Massoud Pezechkian avec 54,8 % des voix (soit 6 millions de voix de plus qu'au premier tour), considéré comme un «moindre mal» face à l'épouvantail ultraconservateur Saïd Jalili (45,2 %, soit 4 millions de plus qu'au premier tour). Une courte majorité d'électeurs n'a donc pas participé au scrutin dont le taux de participation reste toutefois extrêmement bas (un point de plus que lors de la présidentielle de 2021).

SAHEL

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger s'unissent au sein d'une confédération

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont définitivement scellé le 6 juillet dernier, leur alliance lors du premier sommet de la Confédération des États du Sahel (AES) à Niamey, actant une rupture avec le reste du bloc ouest-africain. Les régimes militaires au pouvoir au Burkina Faso, au Mali et au Niger ont entériné leur alliance au sein d'une confédération lors de leur premier sommet, à Niamey, une décision qui acte leur rupture avec le reste du bloc ouest-africain. Les chefs d'État des trois pays, des militaires arrivés au pouvoir par des putschs, «ont décidé de franchir une étape supplémentaire vers une intégration plus poussée entre les États membres», indiquent-ils dans le communiqué final du sommet. «À cet effet, ils ont adopté le traité instituant une confédération entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger dénommée Confédération des États du Sahel (AES)», est-il précisé dans le texte.

Les trois pays de l'AES avaient annoncé en janvier leur départ de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), une organisation qu'ils

jugent instrumentalisée par la France, ex-puissance coloniale avec laquelle ils ont multiplié les actes de rupture. La création de cette confédération vient confirmer ce divorce.

«Nos peuples ont irrévocablement tourné le dos à la Cedeao», a lancé le général Abdourahamane Tiani, chef du régime militaire nigérien, en ouverture du sommet. Les relations AES-Cedeao se sont considérablement détériorées à la suite du coup d'État du 26 juillet 2023 ayant

porté le général Tiani au pouvoir. La Cedeao avait alors pris de lourdes sanctions économiques contre le Niger et menacé d'intervenir militairement pour rétablir le président déchu, Mohamed Bazoum, dans ses fonctions. Les sanctions ont depuis été levées, en février, mais les relations entre les deux camps restent glaciales.

La Cedeao doit tenir dimanche un sommet de ses chefs d'État, à Abuja, où la question des rapports avec l'AES sera au

menu des discussions. Les pays de l'AES ont formé en mars une force commune pour lutter contre les terroristes qui attaquent régulièrement leurs territoires. Ils ont également souhaité «mutualiser leurs moyens, dans des secteurs jugés stratégiques tels que l'agriculture, l'eau, l'énergie ou encore les transports. Ils ont aussi demandé que les langues locales soient davantage utilisées dans les médias publics et privés de leurs pays.

RD CONGO

Plusieurs chinois tués et disparus dans l'attaque d'une mine d'or

L'attaque d'une mine d'or dans la région d'Ituri, le 3 juillet dernier, a fait plusieurs victimes parmi les mineurs chinois. Pékin, qui évoque des «morts» et des «disparus», a demandé à Kinshasa «de traquer et punir» les responsables. La Chine a confirmé qu'une attaque armée en République démocratique du Congo (RDC) avait fait plusieurs morts et disparus parmi ses ressortissants travaillant dans une mine située au Nord-est du pays. «Le 3 juillet,

une entreprise privée financée par la Chine en République démocratique du Congo a été attaquée par des forces armées, entraînant la mort et la disparition de plusieurs citoyens chinois», a déclaré lors d'un point presse Mao Ning, porte-parole de la diplomatie chinoise. Celle-ci a ajouté que la Chine condamnait «fermement cette attaque», maintenait «une communication étroite» avec la RDC et mettait «tout en œuvre pour rechercher les citoyens chi-

nois disparus». «Nous demandons à la RDC de traquer et de punir sévèrement les auteurs conformément à la loi dans les plus brefs délais et de prendre des mesures pratiques et efficaces pour renforcer la sécurité», a poursuivi le diplomate. De sources locales, au moins quatre ressortissants chinois avaient été tués dans la matinée, lors de l'attaque d'un site minier en Ituri, une province réputée pour être riche en or et jouxtant l'Ouganda. Une région en proie aux conflits armés «Il y a eu une incursion des Codéco dans le site minier des Chinois», non loin de la localité d'Abombi, avait déclaré à l'agence de presse le député provincial Jean-Pierre Bikilinsende. «Nous avons un premier bilan provisoire de quatre Chinois tués et deux éléments FARDC (armée congolaise) blessés», avait-il ajouté. Le 5 juillet, la chaîne panafricaine Africanews a avancé le chiffre de six ressortissants chinois et de trois soldats congolais qui auraient été tués dans cette attaque. Régulièrement accusée de massacre de civils, la Codeco (Coopérative pour le développement du Congo) est l'un des groupes armés les plus meurtriers dans cette province de la RDC. Les affrontements qui s'y déroulent ont provoqué la mort de milliers de civils ainsi que des déplacements massifs de populations au cours des trois dernières décennies.

ROYAUME-UNI

Keir Starmer, sitôt élu, veut annuler la loi sur l'immigration

C'était l'un de ses arguments de campagne et Keir Starmer compte bien s'y tenir. Le nouveau Premier ministre britannique a confirmé le 6 juillet dernier, qu'il n'était «pas prêt» à poursuivre le projet du précédent gouvernement conservateur d'expulser des migrants au Rwanda. Ce projet «était mort et enterré avant même de commencer. Il n'a jamais été dissuasif (...), je ne suis pas prêt à continuer avec des mesures gadget», a-t-il dit lors d'une conférence de presse organisée après le premier conseil des ministres du gouvernement travailliste. Lorsqu'il était dans l'opposition, le chef du parti travailliste avait déjà annoncé son intention de mettre fin à ce projet controversé des conservateurs, lancé en 2022

mais encore jamais mis à exécution. Le sujet de l'immigration a été un des principaux thèmes de la campagne électorale qui vient de s'achever au Royaume-Uni et qui a vu le Labour remporter une très large majorité à la Chambre des Communes. Les travaillistes ont promis durant la campagne de lutter contre l'immigration illégale, en particulier contre l'arrivée de migrants sur de petits bateaux via la Manche. «Keir Starmer sait qu'il ne peut pas faire l'impasse là-dessus. C'est un sujet tellement au cœur des préoccupations des Britanniques, il y a une réelle obsession nationale alors que les chiffres ne font qu'augmenter malgré le Brexit», explique au HuffPost Laetitia Langlois, maîtresse de

conférences en civilisation britannique contemporaine à l'université d'Angers. Le nouveau gouvernement prévoit notamment de déployer des moyens inspirés de la lutte antiterroriste pour contrer les groupes de passeurs. Et il veut encore renforcer la coopération avec l'Europe, notamment la France. Il s'est aussi engagé à augmenter les moyens de traitement des demandes d'asile au Royaume-Uni, alors que le système est engorgé depuis plusieurs années. Le parti anti-immigration et antisystème Reform UK de Nigel Farage, qui a fait de l'immigration la racine de nombreux maux du Royaume-Uni, a remporté cinq sièges lors des législatives et va ainsi faire son entrée au Parlement.

EN REMPORTANT SA NEUVIÈME COUPE D'ALGÉRIE

Le CR Belouizdad devient le club le plus titré en coupe

Le vainqueur de la coupe d'Algérie et le champion de Ligue 1, respectivement le CR Belouizdad et le MCA, doivent désormais mettre le paquet sur un recrutement de qualité leur permettant d'aller le plus loin possible dans la Champions ligue africaine...

Avec sa victoire contre le champion d'Algérie, le MCA, en finale de coupe d'Algérie, le CRB décroche son neuvième sacre. Il détient désormais le record en termes de nombre de coupes remportées en Algérie. Le club devient le club le plus titré de ces six dernières saisons : 4 fois champions de Ligue 1 et deux coupes d'Algérie, parmi ses titres les plus importants. Le CRB a ainsi sauvé sa saison marquée par son élimination au premier tour dans la ligue des champions africaine. Il a d'abord bataillé pour terminer à la seconde place dans le championnat de Ligue 1 et se qualifier à la coupe

d'Afrique des clubs champions. Puis face au MCA en finale de Coupe d'Algérie, il a montré une plus grande rage de vaincre. Autrement dit, une plus grande volonté sur le terrain qui lui a permis de décrocher cette neuvième étoile. Comme nous l'avons écrit précédemment, celui qui gagne la bataille du milieu, la bataille tactique a de fortes chances de remporter la coupe d'Algérie. Le duo Salmi-Benguit a tiré son épingle du jeu au milieu de terrain. Ce qui a permis au CR Belcourt de dominer la partie. Paqueta, a du reste, remporté la bataille tactique en parvenant à bloquer les offensives



mouloudiennes par l'application d'un système défensif qui a su priver de balles les Belali-Naidji Bayazid et assurer une bonne couverture empêchant Belaili le meneur de jeu du Mouloudia de changer la physionomie du match. Les Keddad-Benayada particulièrement en défense ont

muselé les Belaili -Bayazid et Naidji la force de frappe du Mouloudia. Seul Zoungrana au milieu tentait de sauver la pâle copie que présentait le MCA face au CR Belcourt. La partie s'est jouée, faut-il le souligner sur des coups de pied arrêtés. Là, le CRB dans ce registre était plus précis, plus

efficace. Sur ces balles dangereuses, Chouaib Keddad, outre le but de la victoire à la 42ème minute a failli marquer un second but en seconde mi-temps : le ballon a touché la barre. Tout comme Khacef dont le tir a été repoussé également par la barre. Dans ce match, le CRB était plus serein.

Il a montré qu'il avait une plus grande expérience dans ce genre de confrontations, après s'être frotté pendant plusieurs années à de grands clubs dans les compétitions africaines. Avec ce trophée mérité, l'entraîneur Paqueta pourrait être maintenu. Les six titres remportés au cours de ces six dernières années poussent le club à avoir de plus grandes ambitions en ligue des champions africaine. Il ne s'agit de ne pas refaire l'erreur de ces dernières années où le recrutement n'était pas en phase avec l'objectif d'aller très loin en coupe d'Afrique. Le Mouloudia se trouve dans la même posture. Il est obligé d'enrichir son effectif s'il veut remporter la champion ligue africaine dans deux-trois ans, la grande ambition du club algérois. Les clubs algériens dans ces compétitions doivent mettre le paquet sur le recrutement de grands joueurs permettant d'aller le plus loin dans ces compétitions : en particulier un avant-centre tueur dans la dernière surface, un grand meneur de jeu au milieu de terrain. Il faut voir comment les Sundowns d'Afrique du sud ou le Ahly d'Egypte investissent pour renforcer leur équipe et remporter, de ce fait, à maintes reprises la Champion ligue africaine.

Khaled Remouche

Déclarations des entraîneurs à l'issue du match MCA-CRB

Amir Beaumelle (entraîneur du MCA) :

«Je ressens beaucoup de fierté, après une saison pleine, couronnée par un titre de champion. Certes, nous sommes déçus de perdre cette coupe, mais j'ai dit aux joueurs de relever immédiatement la tête. Il s'agit de notre première défaite de la saison au stade du 5-Juillet et il n'y a donc aucune honte. Le seul truc que je trouve dommage, c'est qu'il s'agit de la finale de la Coupe d'Algérie. Le CRB semblait savoir gérer ce genre de matchs couperets. La rencontre s'est jouée sur des détails et je dis : chapeau bas à mes joueurs ! Le Chabab est resté concentré jusqu'à la dernière journée du championnat pour terminer

deuxième, contrairement à nous. En deuxième période, on a été plus cohérents et entreprenants. L'adversaire a cassé notre rythme, on pouvait marquer sur quelques situations. Les joueurs ont fourni beaucoup d'efforts. Nous avons encaissé un but, mais nous avons échoué à revenir, et cela doit nous servir de leçon pour l'avenir. Notre intention était de remporter la bataille du milieu de terrain, mais l'état de la pelouse n'a pas arrangé nos affaires, car elle était dure et souple à la fois. Après avoir célébré le titre, on a continué à travailler, mais sans avoir une visibilité sur la date de la finale. C'était difficile de manager les joueurs entre concentration et relâchement. Nos ambitions sont toujours grandes pour la saison prochaine. On va jouer sur tous les tableaux, y compris en Ligue des champions. Et on le fera en travaillant humblement, avec la constante ambition de continuer de progresser. Pour

ce qui est de la préparation de la prochaine saison, l'idée est d'engager de jeunes joueurs, capables d'apporter un plu'.

Marcos Paqueta (entraîneur du CRB) :

«Tout d'abord, je tiens à remercier nos fans pour leur soutien. L'adversaire a cherché à accaparer le milieu du terrain d'entrée de jeu, mais nous avons trouvé la solution pour les contrecarrer. Les joueurs ont appliqué les consignes à la lettre. Nous avons réussi à marquer peu avant la pause et les joueurs sont restés sereins jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Dans l'ensemble, je dirai que le match a été difficile, face à une bonne équipe du MCA. Notre victoire s'est concrétisée sur des détails. Concernant mon avenir avec le CRB, je l'ignore encore, mais il y aura probablement des discussions avec la direction, pour y voir plus clair».

CAN-2025/TIRAGE AU SORT L'Algérie dans le groupe E

La sélection algérienne de football a été versée dans le groupe E des qualifications de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), en compagnie de la Guinée-équatoriale, du Togo, et du Liberia, selon le tirage au sort effectué jeudi à Johannesburg (Afrique du Sud). Les "Verts" auront comme principal concurrent la Guinée-équatoriale, huitième de finaliste lors de la précédente

CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire à laquelle le Togo et le Liberia ne se sont pas qualifiés. Outre le groupe E, il y aura onze autres groupes : A, B, C, D, F, G, H, I, J, K et L. Les 48 équipes engagées dans ces qualifications ont été réparties en 12 groupes de quatre équipes.

Les deux premiers de chaque groupe de chacun des 11 groupes où l'équipe hôte n'évolue pas sont qualifiés pour la phase

finale. Un seul pays se qualifie pour le tournoi final dans le groupe du pays hôte, le Maroc, qualifié d'office. Les deux premières journées de la phase de poules se joueront entre le 2 et le 10 septembre prochain. Les 3e et 4e journées ont lieu du 7 au 15 octobre, alors que les deux dernières journées sont programmées du 11 au 19 novembre 2024.

Lors de la précédente CAN-2023 (repor-

tée à 2024) disputée en Côte d'Ivoire, l'Algérie a été éliminée dès le premier tour de la compétition, pour la deuxième fois de rang après l'édition de 2021 (reportée à 2022) au Cameroun.

VOICI PAR AILLEURS LA COMPOSITION DES 12 GROUPES DES QUALIFICATIONS DE LA CAN-2025 :

Groupe A : Tunisie, Madagascar, Comores, Gambie
Groupe B : Maroc, Gabon, Centrafrique, Lesotho
Groupe C : Egypte, Cap-Vert, Mauritanie, Botswana
Groupe D : Nigeria, Bénin, Libye, Rwanda
Groupe E : Algérie, Guinée-équatoriale, Togo, Libéria
Groupe F : Ghana, Angola, Soudan, Niger
Groupe G : Côte d'Ivoire, Zambie, Sierra Leone, Tchad
Groupe H : RD Congo, Guinée, Tanzanie, Ethiopie
Groupe I : Mali, Mozambique, Guinée-Bissau, Eswatini
Groupe J : Cameroun, Namibie, Kenya, Zimbabwe
Groupe K : Afrique du Sud, Ouganda, Congo, Soudan du Sud
Groupe L : Sénégal, Burkina Faso, Malawi, Burundi.

VLADIMIR PETKOVIC, ENTRAÎNEUR E.N. :

«Nous devons assumer notre rang de favori»

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, Vladimir Petkovic, s'est exprimé au sujet des adversaires de sa troupe, lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), assurant que les Verts doivent assumer leur rang de favori dans un groupe E, composé également de la Guinée Equatoriale, du Togo et du Liberia, selon le tirage au sort effectué jeudi à Johannesburg en Afrique du Sud. «Tout d'abord, je dois dire qu'il n'y a plus de petites équipes dans le football moderne et qu'on doit absolument respecter tous nos adversaires. Toutes les sélections se valent désormais, notamment en Afrique où le football a énormément évolué ces dernières années. La qualification ne

sera pas simple car les trois adversaires feront tout pour nous battre. Nous devons bien nous préparer d'autant plus que ces éliminatoires vont arriver très rapidement, dès le mois de septembre», a indiqué Petkovic, vendredi dernier, sur le site de la Fédération algérienne de football (FAF). Les coéquipiers du capitaine Aissa Mandi entament les qualifications en recevant la Guinée-équatoriale en septembre prochain, à l'occasion de la 1re journée (Gr.E), avant d'enchaîner, quelques jours après, avec un déplacement au Libéria. Ils reprennent les qualifications en octobre (7-15 octobre) en recevant le Togo, avant d'aller défier le même adversaire, pour le compte de la 4e journée. Les deux dernières journées sont programmées entre les 11 au 19

novembre 2024. L'Algérie se déplacera en Guinée-équatoriale pour croiser le fer avec le Nzalang nacional, avant de boucler sa campagne à domicile face au Libéria. «Nous allons analyser les trois équipes et jouer chaque match pour l'emporter que ce soit à domicile ou à l'extérieur. Évidemment, l'Algérie reste le favori de ce groupe, mais on ne doit pas prendre les choses à la légère et penser qu'on va se qualifier facilement. Nous devons assumer notre rang et montrer à tous que nous sommes les meilleurs sur le terrain», a indiqué le sélectionneur des Verts. Notons enfin que le sélectionneur national, Petkovic, a assisté à la finale de la Coupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et le MC Alger au stade du 5 Juillet 1962.

EURO 2024 : PORTUGAL- FRANCE (0-0, 3-5 AP TAB)

Les Bleus rejoignent le carré d'as

La France s'est imposée face au Portugal grâce à sa plus grande réussite dans la séance de tirs au but...

Les deux équipes se sont neutralisées à l'issue des prolongations, aucune équipe ne parvenant à marquer un seul but. L'équipe de France était aux prises vendredi dernier, avec le Portugal à l'occasion des quarts de finale de l'Euro 2024. Dans une rencontre qui aura manqué de rythme tout au long de la partie, les Bleus passent au tour suivant après une victoire lors de la séance de tirs au but. La France essayait de mettre le rythme d'entrée avec une première incursion dans la surface portugaise (1e).

Le Portugal confisque ensuite le cuir et oblige les Bleus à courir derrière le ballon. Les Bleus sortaient finalement et Théo Hernandez allumait Diogo Costa plein axe mais sa frappe était repoussée par le gardien lusitanien (21e). Ce dernier repoussait encore un centre fort de Kylian Mbappé qui n'était suivi par aucun coéquipier (22e). Les deux équipes entament ensuite un round d'observation et ne prennent

aucun risque.

Ce qui allait conduire logiquement Portugais et Français dans les vestiaires sans aucun but marqué. Dès le retour des vestiaires, Kylian Mbappé alertait déjà Diogo Costa qui était sur la trajectoire (49e). Le match ne montait toujours pas en intensité certes mais Bruno Fernandes trouvait le moyen d'allumer Maignan qui allait très vite au sol pour repousser la tentative du Portugais (61e).

Le gardien de l'AC Milan s'interpose ensuite devant Vitorino Pereira qui reprend un centre venu du droit (63e). Les Bleus avaient ensuite la balle de but mais Randal Kolo Muani, seul dans la surface mais sa frappe était contrée par un bon retour de Ruben Dias (66e). C'était après le tour d'Eduardo Camavinga dont la frappe n'était pas assez croisée (70e) avant qu'Ousmane Dembélé ne manque le cadre (74e).

N'Golo Kanté tentait aussi sa chance mais butait sur Diogo Costa par deux fois (88e, 89e). Les deux équipes ne marquaient pas non plus au terme



du temps réglementaire et allaient se départager en prolongations. C'est le Portugal qui s'illustrait en premier avec Cristiano Ronaldo qui envoyait le ballon dans les airs après un bon travail de Francisco Conceição (93e). Ousmane Dembélé

répondait ensuite avec un déboulé sur le côté droit pour servir Mbappé au dernier moment mais la frappe du capitaine des Bleus était contrée (97e).

Les filets ne tremblaient pas lors des prolongations non plus

et le sort du match allait se décider finalement aux tirs au but. A cet exercice, c'est la France qui avait le dernier mot avec un score de cinq tirs à trois.

Les Bleus poursuivent ainsi leur route vers la finale et affrontent l'Espagne en demi-finale.

ESPAGNE -ALLEMAGNE (2-1, A.P.)

La Roja met fin au rêve de la Mannschaft

L'Espagne et l'Allemagne s'affrontaient vendredi dernier, à l'occasion des quarts de finale de l'Euro 2024. Au bout d'un long match et des prolongations, c'est la Roja qui avait le dernier mot,

annihilant ainsi les espoirs allemands. L'Espagne s'illustrait d'entrée avec une première frappe de Pedri Gonzalez dès le coup d'envoi captée par Manuel Neuer (1e). Le milieu de terrain

du Barça sortait ensuite sur blessure après une faute de Toni Kroos et se faisait remplacer par Dani Olmo (7e). L'Allemagne tentait de répondre à la Roja mais le centre de David Raum

finissait dans les mains d'Unai Simon (10e). Nico Williams prenait ensuite sa chance mais sa frappe passait à côté des cages de Neuer (12e) tout comme celle de Lamine Yamal sur coup franc (14e). Celle de Fabian Ruiz passait au-dessus (17e) avant que Kai Havertz ne bute sur Simon (21e). Aymeric Laporte allumait aussi Neuer sur une frappe inattendue qui terminait en deux temps dans les gants du gardien allemand (22e). La réponse de la Mannschaft venait de Jonathan Tah après un coup franc de Kroos mais sa tête n'était pas assez forte pour inquiéter Simon (24e). Les deux équipes se rendaient coup pour coup mais aucune ne faisait trembler les filets jusqu'au terme du premier acte. Les choses allaient très vite en seconde mi-temps. Après une occasion manquée d'Alvaro Morata, Dani Olmo profitait d'une passe de Lamine Yamal pour surprendre Manuel Neuer

(1-0, 51e). Un but qui sonnait l'Allemagne qui enchaînait ensuite les offensives sur le camp espagnol. Florian Wirtz (60e) et Robert Andrich (68e) ne trouvaient pas le cadre. Les Allemands insistaient avec Niclas Fullkrug qui touchait le poteau (76e). Havertz tentait ensuite un lob sur le gardien espagnol mais ne cadrerait pas sa tentative (81e). A force d'insister, l'Allemagne parvenait à revenir au score grâce à Florian Wirtz qui profitait d'une remise de Joshua Kimmich pour tromper Simon (1-1, 90e). Le sort du match allait se décider en prolongations. Il a fallu attendre la fin des prolongations pour voir Mikel Merino offrir la qualification à l'Espagne avec un coup de casque sur un centre de Dani Olmo (115e). La Roja passe ainsi en demi-finale et affrontera le vainqueur de Portugal - France.

EURO 2024

La France retrouve l'Espagne en demie mardi prochain à Munich

Après les deux premiers quarts de finale de l'Euro 2024, le tableau des demies se précise. La France, tombeuse du Portugal à l'issue des tirs au but, et l'Espagne, qui a vaincu l'Allemagne chez elle, se

retrouveront mardi prochain à Munich dans le dernier carré. L'autre demi-finale opposera Angleterre au Pays-Bas, tombeurs respectivement de la Suisse et la Turquie.

TROIS SEMAINES AVANT LES JO

L'équipe de France olympique écrase le Paraguay

Début de préparation olympique réussi pour les Bleuets. La France a nettement battu le Paraguay, jeudi dernier, à Bayonne, pour son premier match amical en vue des JO de Paris 2024 (4-1). D'abord très fragiles en défense car clairement hors du

coup, les joueurs de Thierry Henry se sont repris en seconde période avec leurs entrants pour enchaîner les buts avec un doublé de Jean-Philippe Mateta (45e et 51e sp) et des réalisations de Rayan Cherki (72e) et Arnaud Kalimando (86e).

COPA AMERICA

Emiliano Martinez envoie l'Argentine en demi-finale

Qui d'autre que lui ? Tenue en échec (1-1) après 120 minutes en quart de finale de la Copa América par l'Equateur jeudi dernier, à Houston, l'Argentine s'en est remise à l'inévitable Emiliano Martinez pour la tirer du mauvais pas.

Dibu a sorti deux tentatives équatoriennes aux tirs au but pour propulser les siens dans le dernier carré. Ils retrouveront le Venezuela ou le Canada mardi prochain.

Le gardien Emiliano Martinez a enfilé de nouveau son costume de héros et permis à l'Argentine de disposer aux tirs au but de l'Equateur (1-1, 4-2 t.a.b), à l'occasion du premier quart de finale de la Copa America, jeudi à Houston (Texas). Au bout du suspense, Dibu Martinez, a détourné deux tirs équatoriens, venant sauver

une Albiceleste mal embarquée après que Lionel Messi a touché la transversale sur une Panenka. Cela sur la première tentative argentine. Empruntée, l'Argentine a mis du temps à entrer dans son match, malgré une possession largement en sa faveur, mais sans réussir à se créer véritablement d'occasion durant la première demi-heure, face à des Equatoriens bien plus tranchants et qui se projettent rapidement vers les buts de Martinez. Malgré tout, les Argentins ont ouvert le score sur leur premier tir cadré, Lisandro Martinez détournant de la tête un corner tiré par Messi et prolongé de la tête par Alexis Mac Allister (35e). Dans un match pauvre en occasions, avec seulement deux tirs cadrés de chaque côté, il a fallu attendre la 61e minute pour voir l'Equateur béné-

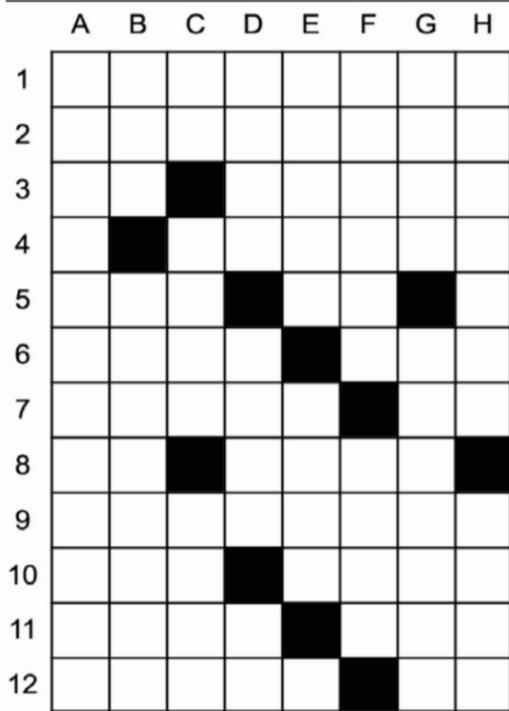
ficier d'une chance de revenir au score, après un pénalty accordé plutôt généreusement sur une main du milieu de l'Atlético Madrid, Rodrigo De Paul. Mais le tir de la star équatorienne Enner Valencia, bien qu'ayant pris à contrepied le gardien argentin, est allé mourir au pied du poteau, laissant l'Argentine se rapprocher de la demi-finale.

La sélection équatorienne n'a cependant rien lâché et à la 91e minute, Kevin Rodriguez est parvenu à égaliser de la tête, un but finalement validé par l'assistance vidéo malgré un hors-jeu de position d'un joueur équatorien. L'Equateur aurait même pu rejoindre les demi-finales, qu'il n'a plus connu depuis 1993, avec une dernière opportunité au bout du temps additionnel, à la 95e minute, mais la tête de

Jordy Caicedo n'a finalement pas trouvé le cadre.

Dos-à-dos, les deux sélections se sont alors dirigées vers les tirs au but, cette Copa America ne proposant pas de prolongation avant la finale et à ce petit jeu, malgré le raté initial de Messi, l'Argentine s'est montrée la plus forte. Dans la foulée de la Panenka hors cadre du capitaine argentin, Emiliano Martinez a repoussé coup sur coup les tirs d'Angel Mena puis Alan Minda, alors que Julian Alvarez côté argentin puis Alexis Mac Allister ont renoncé à leurs tentatives. Au final aucun autre Argentin n'aura manqué son tir, le défenseur du Benfica Lisbonne Nicolas Otamendi donnant l'avantage décisif aux champions du monde en titre, quatre tirs aux buts à deux.

Mots Croisés



LES MOTS FLÉCHÉS

ENDOSSÉ À LA VA-VITE	AMATEUR DE NONOS	PRÉNOM ESPAGNOL	AVOUE SON DÉSAVEU	ATELIER	LA GLACE S'Y FORME SOUVENT
RAVIES	DESSIN IRONIQUE	DURÉE DE DOUZE MOIS	DIS-CRETION	ÉVEN-TAIRE DE BOUQUI-NISTE	DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE
FLEM-MARDISE					
DÉMONS-TRATION DE JOIE					
		COUPANTE			
COUVER-TURE PLASTIQUE D'UN SOL			ELLE A DES JOURNAUX PLEINS D'IMAGES		FERME-TURE À CLÉ POUR LES CHAINES
UN TYPE					ADJECTIF DÉMONS-TRATIF
					DESSERT BRETON
VÉLO TOUT-TERRAIN	ESTRADES POUR DES ORATEURS				
					D'UNE GRANDE PRÉCISION
FILET D'EAU DOUCE					TOUCHE AVEC LES DOIGTS
APÉRITIF ROUGE					
		DÉCHARGE DE CANON	LAVÉ À LA PAILLE DE FER	CHOSE DIFFICILE À TROUVER	RÉPONSE PUERILE
		ABRI DE PRIMEURS	ANCIENNE EUROPE		PRÉFIXE BON POUR DOUBLER
LONG SAC				DÉMOLIT UN MUR	
CON-SOMMÉ AU BAR				EMPE-REUR À MOSCOU	
	COMPLÈ-TEMENT SURVOLTE				
	ATTRAPÉS				
COMME DE LA VIANDE CORIACE					
DIVISION DE JOUR					
			IL ASPIRE À DEVENIR UNE ÉTOILE		
PAS TOUT À FAIT AU SUD			ELLE CONNAÎT LA MA-TERNITÉ		



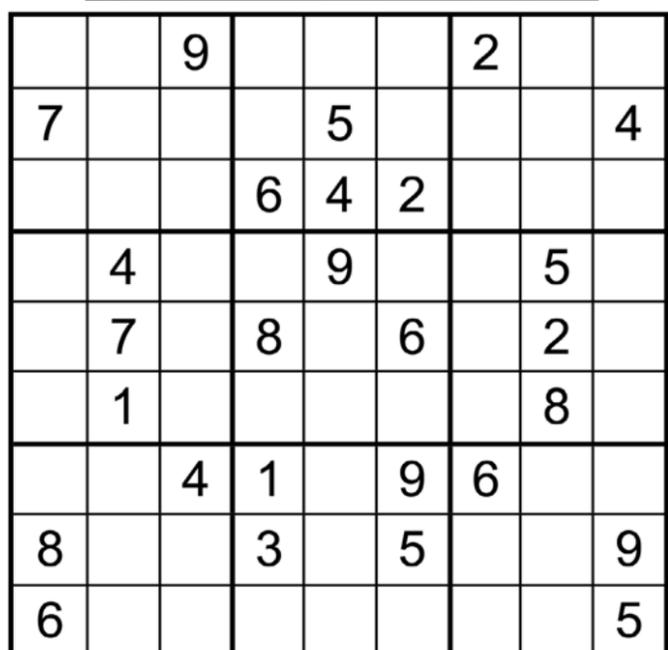
VERTICALEMENT

- A. Il possède des feuilles aromatiques.
- B. Indien de l'Utah. Vendeuses de journaux.
- C. Note fondamentale. Nid des oiseaux de proie. Délicatesse et doigté.
- D. Religieux musulman. Moyen de transport. Elle fut transformée en vache.
- E. Ragoût de gibier. Administré par l'intendant.
- F. Col des Alpes (de l'). Le client s'y sert lui-même.
- G. Problème pour Hamlet. Accorde une faveur.
- H. Location avec option d'achat. Ria et ville bretonne.

HORIZONTALEMENT

- 1. Logiciel destiné au jeu.
- 2. Spécialiste en matière de champignons.
- 3. Sigle d'Union. Se révéla (s').
- 4. Difficiles à avaler.
- 5. Lieu de rassemblement. Possessif.
- 6. Marcha sans but. Niet !
- 7. Qui réagit au gag. Poids mini.
- 8. Dans un pronominal. Essai dans un labo.
- 9. Dirigé par le personnel.
- 10. Puissant pays. Groupe de maisons.
- 11. Désigne la chose. S'abandonne (se).
- 12. Ancienne épée. Article espagnol.

SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

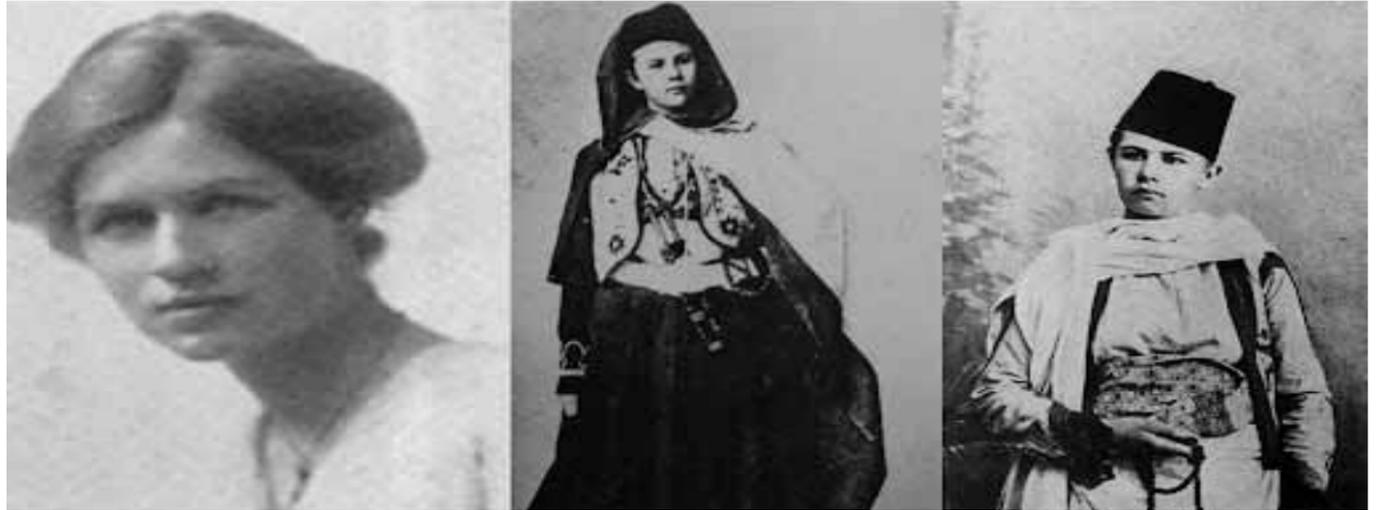
MOTS MÊLÉS

ACCAPARER	AHANER	AIDE	CHASSEUR	CHIENNE	CRANER	FOIE	FROIDE				
LUMBAGO	POINT	PONEY	PRECOCITE	PRIME	RAIPONCE	RENNE	SEIGLE				
TANNE	USURE	VACATAIRE	VAINCU	VIF-ARGENT	WARNING	TAJINE	HOURRA				
R	A	E	V	V	E	F	R	H	Y	E	E
R	E	C	A	I	M	N	O	E	T	R	L
U	O	N	C	F	I	U	N	I	N	E	G
E	G	O	A	A	R	O	C	E	E	N	I
S	A	P	T	R	P	O	T	N	I	A	E
S	B	I	A	G	C	A	I	N	I	H	S
A	M	A	I	E	N	J	R	D	I	A	C
H	U	R	R	N	A	A	E	E	E	O	V
C	L	P	E	T	W	U	S	U	R	E	P

EXPLORATRICE, ESPIONNE, ÉCRIVAINNE ET AMOUREUSE DU SAHARA ALGÉRIEN

Isabelle Eberhardt : qui était-elle réellement ?

Était-elle en Algérie en quête de spiritualité ou, au contraire, était-elle une femme de mœurs légères, comme peuvent le suggérer des documents récemment mis au jour...



Était-elle une espionne au service de la France coloniale ou était-elle au contraire proche des Algériens, spoliés de leur terre et colonisés par la puissance de feu ? Isabelle Eberhardt interroge son âme inquiète et se voit différente, comme désignée ou choisie pour vivre autre chose que la vie rangée des bourgeois. Le Sahara n'est pas un lieu décidé au hasard : il correspond dans son esprit à une étendue déshabitée, splendide et inconfortable qui, seul, peut combler son désir d'immensité. Mais pour savourer entièrement cet espace, il lui faut l'appréhender non avec le regard du touriste en quête de dépaysement mais avec celui du natif - de celui donc qui sait aller de l'autre côté de l'écorce des choses, de celui qui voit dans ses nuances, ses

mouvements, ses respirations, l'incomparable richesse du «pays des sables». Isabelle est corps aussi, qu'elle fatigue quand il l'agace, par ses longues chevauchées ou qu'elle satisfait quand ses demandes sont les plus fortes. Elle ne brime pas ses sens, elle les assouvit. Femme de l'expérience et de l'endurance, elle oscille constamment entre l'habit d'homme qu'elle porte dans ses errances et son intuition de femme qui la travaille en profondeur. Elle est amou-

reuse de la vie ici bas et de celle de l'au-delà. Cette ambivalence est notoire chez Isabelle Eberhardt : elle veut vivre un état et son contraire comme nous le dit cette phrase qui ouvre ses Journaliers : «Vivre d'une existence double» (27 juin 1900). Mais cette dualité la dégoûte, elle rejette tout en s'accommodant «ce second moi, voyou et dégingandé à la fois». Quand elle s'éloigne du désert, elle est en proie au doute et à la certitude, à la gaieté et à l'ennui, à la

paresse et à l'activité, à la faiblesse et à la force qui recoupe la dichotomie homme/femme, corps/âme, Europe/Afrique. Mais ce qui au plus haut point détermine la démarche «aventurière» d'Isabelle, c'est son désir d'écrire qui explique et résume tous les autres. Défiant tous les dangers dans cette expérience des limites, elle dépasse ses modèles, Fromentin et Loti, cet «illustre promoteur». Loti est le modèle de ce vers quoi elle tend.

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CHAOUIE

Début dans une ambiance joyeuse

Le coup d'envoi officiel de la première édition du Festival culturel national de la musique et de la chanson chaouïe a été donné, samedi dernier, au théâtre de verdure Zouleïkha-Louadj de Khenchela dans une ambiance joyeuse. La cérémonie d'ouverture, marquée par une présence remarquable du public, a été présidée par le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, aux côtés du directeur de l'organisation et de la distribution de la production artistique et culturelle au ministère de la Culture et des Arts, Smail Inzaren, représentant la ministre, Soraya Mouloudji. Placé sous le slogan «la chanson chaouïe, patrimoine et préservation de l'identité», cet événement a donné, lieu, à son ouverture, à un spectacle chorégraphique spécialement dédié à la cause palestinienne, auquel ont participé des artistes de la wilaya de Khenchela et d'autres groupes folkloriques représentant de nombreuses wilayas du pays. Un spectacle haut en couleurs qui a mis en lumière la solidarité et le soutien ferme de l'Algérie à la juste cause palestinienne. Dans une allocution lue en son nom par Inzaren, la ministre de la Culture et des Arts a souligné la volonté de l'État de soutenir de telles manifestations qui contribuent à la préservation du patrimoine culturel. «L'attention portée par cette manifestation à la cause palestinienne est la traduction du soutien indéfectible, de l'Algérie, à ce peuple meurtri et à sa cause juste» a souligné la ministre. Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, avait aupara-

vant souhaité la bienvenue à l'ensemble des artistes participants, soulignant l'importance de préserver ce patrimoine culturel de la région des Aurès. De son côté, le commissaire du festival, Mohamed El Alouani, a indiqué que cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 9 juillet, verra la participation de nombreux artistes et groupes qui animeront 4 soirées dans des styles moderne et folklorique. Selon El Alouani, de jeunes artistes amateurs dans le domaine de la musique et de la chanson chaouïes, représentant les wilayas de Khenchela, de Batna, d'Oum El Bouaghi, de Tébessa et de Biskra, participeront au concours organisé pour l'occasion dans l'espoir de remporter la 1ère place qualificative pour le Festival national de la chanson amazighe prévu à la fin de

cette année. La soirée inaugurale du festival a été confiée à l'artiste Massinissa qui a totalement conquis le public par son talent et sa présence sur scène. Par ailleurs, la maison de la culture Ali-Souaihi de Khenchela accueillera un symposium scientifique intitulé «Le patrimoine musical de la région, les Rahaba comme modèle», animé par des enseignants-chercheurs, ainsi que des ateliers de formation pour les jeunes artistes (écriture, techniques vocales et autres). Plusieurs artistes ont été honorés lors de cette soirée d'ouverture, à l'image du doyen de la chanson chaouïe, Abdelhamid Bouzahr, de Hassan Dadi, de Saïd Djeridi et de Massinissa, en reconnaissance à ce qu'ils ont apporté à la chanson chaouïe, aussi bien moderne que folklorique.

FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE COMIQUE

La pièce de théâtre Ras -El-Aam remporte la Grappe d'Or

La pièce de théâtre Ras El-Aam de la troupe du Théâtre régional de Batna a remporté la «Grappe d'Or» du Festival national de théâtre comique, au terme de quatre jours de compétition entre sept troupes théâtrales sélectionnées pour cette 14^e édition, dédiée à la mémoire du dramaturge et comédien Mohamed Farah. Ras El Aam est l'histoire de deux courants d'idées qui s'affrontent au sein d'une même famille, l'un conservateur, l'autre moderniste et qui, faute de compromis et surtout le manque de franchise et de communication, a failli faire voler en éclats cette paisible famille. La pièce s'est vue décerner le prix de la meilleure mise en scène qui est revenu à Ali Djebara, et le prix de la meilleure interprétation féminine qui a été attribué à la comédienne Amel Kerfa. Le prix de la meilleure interprétation masculine a été attribué conjointement à Redouane Boukachabia pour son rôle dans la pièce «El-Djebana» et Amine Zourgane dans la pièce «El-Hafila». El-Djebena (le cimetière) symbolise le sacrifice des martyrs et la

sacralité de la mémoire des hommes qui ont donné leur vie pour la liberté du pays. La pièce est un appel à préserver cet acquis et le protéger contre toute velléité de le détourner à des fins partisans ou personnelles. Écrite et mise en scène par Karim Atef, El-Djebena a été interprétée par les comédiens de l'association Moubdioun Bila Houdoude d'Annaba. La pièce de théâtre El-Hafila de l'association Carlo de Sétif est une invitation à partager des moments de vie de cinq voyageurs issus d'horizons sociaux divers et attendent de prendre un bus qui doit les amener chacun vers sa destination. C'est durant ce court voyage que chaque individu va apprendre davantage sur la vie de l'autre, que des amitiés se font et des oppositions naissent sur les sujets abordés par les cinq protagonistes de cette histoire, écrite par Mourad Bencheikh et mise en scène par Nabil Benseka. Le prix de la meilleure scénographie a été décerné à Kenza Mechouche pour la pièce «Leila el-Beidha», écrite par Mohamed Amine Kadi et mise en

scène par Mekhlouf Loucheni. Ce spectacle raconte l'histoire d'un personnage marginal vivant dans une décharge publique d'une ville, qui sauve du suicide un jeune en situation de dépit amoureux grâce au pouvoir des mots et de l'humour. Marouane Mansouri a décroché, pour sa part, le prix du meilleur texte pour la pièce «El-Bahara» (Les marins), jouée par les comédiens de l'association Ittifak El-Kouloub de M'sila, et raconte les querelles nées entre les passagers d'un bateau après le décès du capitaine ou chacun prétend être capable de commander le navire et le mener à bon port. Le prix du jury du festival national de théâtre comique est revenu au comédien El-Houari Louz pour son rôle dans la pièce «El-Wassite» du théâtre Ibn-Sina d'Oran. El-Wassite" (L'intermédiaire), pièce adaptée et mise en scène par Missoum Medjahri raconte des habitants d'un village qui font appel au service d'un intermédiaire pour obtenir justice après qu'un éléphant d'un notable ait provoqué le décès accidentel d'un enfant.

FESTIVAL NATIONAL DE MUSIQUE MODERNE DES JEUNES À ORAN

La troupe Taritine d'Ilizi décroche le Premier Prix

La troupe Taritine de la wilaya d'Ilizi a décroché le premier prix de la 21^e édition du Festival national de musique moderne des jeunes, organisé à Oran sous le slogan «Victoires de l'Algérie: acquis et réalisations». Le groupe Dhibian de la wilaya de Khenchela a remporté le deuxième prix de cette manifestation musicale qui a pris fin vendredi soir au Village méditerranéen d'Oran, alors que le troisième est revenu à un groupe de la wilaya de Tiaret et le prix du jury du Festival a été décerné à la troupe Kerchaf de la wilaya d'Adrar. Un public nombreux constitué de jeunes et de familles a suivi les soirées musicales organisées trois jours durant dans le cadre de ce Festival, où 16 groupes artistiques de jeunes de 15 wilayas du pays se sont produits sur la scène, interprétant des chansons qui reflètent la culture locale de chaque région et mettant en valeur la diversité et la richesse du patri-

moine musical algérien. Le Festival a été organisé par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, en coordination avec la ligue de wilaya des activités culturelles et artistiques des jeunes. En marge de cette manifestation, des sorties touristiques ont été organisées au profit des membres des troupes artistiques à des sites dont le complexe sportif olympique Miloud Hadeff, le théâtre régional Abdelkader Alloula et le Musée public national Ahmed Zabana, au centre-ville d'Oran, au boulevard Front de mer et au Fort Santa Cruz, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, Adel Tadjer. Des troupes artistiques participantes ont également animé des soirées artistiques dans certaines communes de la wilaya, notamment Boutléfis, Tafraoui et Ain Turk.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:40	DOHR 12:53	ASR 16:43	MAGHREB 20:07	ISHA 21:51
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ZAKAT

LE NISSAB FIXÉ À 1 105 000 DINARS

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakf a fixé la valeur du seuil de la Zakat (nissab) pour l'année hégirienne 1446, à 1 105 000 DA. La Zakat (l'aumône légale) correspond au quart du dixième, soit 2,5% de toute valeur (argent et offres commerciales) ayant atteint le

Nissab au terme d'une année. Le ministère de tutelle met à la disposition des personnes devant payer ce dû, des comptes CCP au nom de l'Office national des wakfs et de la zakat, et ce, pour assurer la collecte et la distribution organisées et équitables de la Zakat.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 8 JUILLET 2024 // N°851 // PRIX 20 DA

CARTE DJURDJURA

Air Algérie détaille les avantages

En plus des services inclus dans le prix du billet, notamment le repas à bord et la franchise bagage, les voyageurs d'Air Algérie peuvent bénéficier d'autres privilèges en souscrivant au programme de fidélisation de la compagnie...



Baptisé Air Algérie Plus, ce programme de fidélisation de la compagnie aérienne nationale permet de prime abord à ses nouveaux membres de bénéficier de la carte d'accueil Djurdjura. Dans une vidéo postée sur sa page Facebook, Air Algérie zoome sur cette carte et les privilèges qu'elle offre à ses détenteurs, et ce, au niveau de l'aéroport mais également en ce qui concerne leurs prochains voyages avec la compa-

gnie. Air Algérie indique que la carte Djurdjura inclut une prime de 2.000 miles «en guise de bienvenue» offerte à son détenteur, et ce, à partir de son premier vol. La carte permet aussi de «gagner des miles sur chaque voyage effectué à bord des avions d'Air Algérie», précise la compagnie aérienne algérienne. En tant que voya-

geur inscrit au programme Air Algérie Plus, le détenteur de la carte Djurdjura peut consulter son compte sur le site de la compagnie afin de savoir le nombre de miles qu'il a collecté. Pour en bénéficier, Air Algérie indique qu'il suffit de «présenter la carte à la réservation ou à l'achat du billet». Pour rappel, le voyageur peut

échanger les miles gagnés contre des billets gratuits, des surclassements, ou des excédents de bagages. De plus, cette carte apporte un avantage notable à son détenteur au niveau de l'aéroport vu qu'elle lui octroie «la priorité sur la liste d'attente». Soulignons également qu'en amassant assez de miles avec la carte Djurdjura, le voyageur peut passer au niveau supérieur du programme de fidélisation d'Air Algérie et profiter de la carte Chelia qui offre des avantages encore plus intéressants à ses détenteurs. Pour passer de la carte Djurdjura à la carte Chelia, le voyageur doit toutefois gagner 25.000 miles qualifiants ou effectuer 16 segments qualifiants, lit-on sur le site d'Air Algérie qui ajoute que pour passer de la carte Chelia à la carte Tahat, il faut avoir atteint 40.000 miles ou 32 segments qualifiants.

AUTEUR DE ZWAI YOUGHAL D-TJARA L'ARTISTE HASSAN ABASSI S'EN VA

L'artiste Hassan Abassi est décédé vendredi passé, coïncidant avec le 62^e anniversaire de l'indépendance, à l'âge de 80 ans, au CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou où il était hospitalisé depuis plusieurs jours. Il a été enterré le même jour à 16h00, au cimetière de M'douha de Tizi-Ouzou. De son vrai nom Amar Medjkane, Hassan Abassi est né en 1944 à Ath Abbas, commune des Ath Ouacifs. Il a débuté sa brève mais riche carrière artistique en 1965. Reconnu comme un jeune talent et un artiste prometteur avec la deuxième place qu'il décroche au concours de chant organisé en 1966 par la télévision nationale à la salle Ibn Khaldoun, Hassan Abassi a commencé à enregistrer ses premières chansons qui vont devenir rapidement des tubes repris et fredonnés dans tous les villages kabyles et parmi l'immigration. Qui ne se souvient de «A si Flen» ou de «Zwaj youghal d-tjara» ou encore de «Chbaha n tmourthiw»... des chansons qui gardent encore, à ce jour, toute leur saveur et leur actualité. Parti du bon pied, il accumulait les succès et écumait les festivals et la radio Chaîne 2 où il donnait libre cours à sa fibre artistique. Alors qu'il commençait à s'imposer comme l'une des valeurs sûres de la chanson kabyle, il met subitement fin à sa carrière artistique en 1975 pour des raisons qu'il n'a pas dévoilé. «Il n'y a aucune raison particulière mais plutôt un ensemble de choses qui se sont additionnées et qu'il serait fastidieux d'énumérer ici», dira-t-il à ce propos à Ait-Menguellet qui l'interviewait pour le compte de la revue Passerelles en 2007. Dans le bouillonnement culturel du début des années quatre-vingt, il a tenté de renouer avec le monde artistique en sortant un nouvel album, mais c'était une parenthèse vite refermée. Il s'est consacré depuis à son travail de médecin anesthésiste qu'il a exercé durant plusieurs années au CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou où il a rendu son dernier souffle.

Boualem B.

J.O. DE PARIS

Bilal Tabti qualifié

L'athlète Bilal Tabti (3000m steeple) a validé son billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris, grâce à son classement mondial publié hier, par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

Le médaillé d'or aux Jeux méditerranéens 2022 d'Oran a pu obtenir son billet qualificatif aux JO de Paris grâce à sa 63^e place au classement de l'instance mondiale avec un total de 1186 points.

Outre la qualification de Bilal Tabti, l'athlétisme algérien compte sept autres athlètes qualifiés au rendez-vous olympique de Paris. Il s'agit de Djamel Sedjati (800 m), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Amine Bouanani (110m haies), Oussama Khennoussi (lancer du disque) et Zahra Tatar (lancer du marteau). Quarante-six (46) athlètes algériens ont validé leur billet pour les JO 2024 de Paris.

LES ATHLÈTES QUALIFIÉS :

Athlétisme (8) : Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Mohamed Taher Yasser Triki (triple saut), Amine Bouanani (110m haies), Oussama Khennoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer du marteau), Bilal Tabti (3000m steeple).

Aviron (2) : Sid Ali Boudina (Skiff poids léger), Nihad Benchadli (Skiff Poids lourds)

Canoë-kayak (1) : Caroll Bouzidi (kayak slalom)

Cyclisme (2) : Nesrine Houili, Yacine Hamza

Badminton (double mixte) (2) : le duo algérien Koceila et Tanina Maameri.

Boxe (5) : Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg) et Imane Khelif (66 kg) Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg)

Tir Sportif (3) : Houda Chaabi, Samir Bouchireb,

Koceila Adoul

Gymnastique (1) : Kaylia Nemmour

Escrime (5) : Salim Haroui (fleuret masculin), sabre féminin par équipe (quatre athlètes)

LUTES ASSOCIÉES :

Lutte gréco-romaine (5) : Abdelkarim Fergat (60 kg), Ishak Ghaiou (67 kg), Abdelkrim Ouakali (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg), Fadi Rouabah (97 kg)

Lutte libre (1) : Fateh Benfardjallah (86 kg)

Lutte féminine (2) : Ibtissem Doudou (50 kg), Chaima Fouzia Aouissi (57 kg)

Voile (1) : Ramy Boudrouma (IQ Foil)

Haltérophilie (1) : Walid Bidani (+102 kg)

Tennis de table (2) : Mehdi Bouloussa, Lynda Loghraibi.

Judo (3) : Amina Belkadi (-63 kg), Driss Messaoud (-73 kg), Mehdi Lili (+100 kg).

Natation (2) : Jaouad Syoud, Nesrine Medjahed

